



PZ10

PP11-12

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Janvier 2016

SION
PLACE MAURICE ZERMATTEN ET
PARKING DE L'ANCIEN PENITENCIER

Avril 2010-septembre 2012



ARIA

Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes
Route du Rawyl 66 • CP2072 • 1950 Sion 2 nord
Tél. 027 323 51 07 • Fax. 027 323 51 22
aria@aria-sa.ch

François MARIETHOZ



PZ10
PP11-12

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Janvier 2016

SION

**PLACE MAURICE ZERMATTEN ET
PARKING DE L'ANCIEN PENITENCIER**

Avril 2010-septembre 2012

ARIA

Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes
Route du Rawyl 66 • CP2072 • 1950 Sion 2 nord
Tél. 027 323 51 07 • Fax. 027 323 51 22
aria@aria-sa.ch

François MARIETHOZ

SOMMAIRE

Caractéristiques du site	3
Date des interventions	3
Liste des participants	3
Contexte archéologique	3
Déroulement des travaux	4
Place Maurice Zermatten : PZ10.....	5
Séquence stratigraphique.....	5
Secteurs de fouille.....	7
Synthèse et perspectives.....	8
Parking de l'ancien pénitencier : PP11-12.....	10
Séquence stratigraphique	11
Secteurs de fouille.....	18
Répartition spatiale des structures.....	28
Le mobilier.....	31
Synthèse et perspectives	33
Annexe 1 : PZ10 : liste du mobilier	
Annexe 2 : PP11 : corrélations stratigraphiques	
Annexe 3 : PP11 : description des couches des stratigraphies	
Annexe 4 : PP11 : liste du mobilier	
Annexe 5 : PP11 : liste des plans	
Annexe 6 : PP11 : liste des échantillons	

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Commune:	Sion, district de Sion
Localité:	Sion
Lieu-dit:	Valère
Chantiers:	Place Maurice Zermatten et parking de l'ancien pénitencier
Parcelles:	330 et 14761
Sigles du chantier:	PZ10, PP11-12
Coordonnées:	CN 1306, 594240/120380
Altitude:	environ 557 m
Surface fouillée:	200 m ²

DATES DES INTERVENTIONS

Interventions	du 14 au 23 avril 2010 et 29 avril 2010, place Maurice Zermatten du 01 au 04 juin 2010, sondages, parking de l'ancien pénitencier du 07 avril au 11 novembre 2011, fouilles, parking de l'ancien pénitencier du 20 août au 28 septembre 2012, fouilles, parking de l'ancien pénitencier
---------------	--

LISTE DES PARTICIPANTS

Niyazi Amedoski	aide-fouilleur
Flamur Dalloshi	technicien de fouille
Gabriele Giozza	archéologue
Christian Gaudillère	technicien de fouille
François Mariéthoz	archéologue responsable du projet
Michèle Mayoraz	laborantine
Urs Mischler	fouilleur qualifié, photographe
Manuel Mottet	archéologue
Bajram Murati	fouilleur qualifié
Alain Steudler	archéologue
Patrick Zimmerlin	fouilleur qualifié

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les collines de Valère et Tourbillon ont livré de nombreux vestiges archéologiques, du Néolithique, des âges des métaux et du Moyen Âge. La période romaine n'est représentée que par quelques vestiges à Valère.

Entre les deux collines, dans des vignes situées à la base du flanc sud de Tourbillon, des travaux de sondage et de prospection ont mis au jour des traces d'occupation de l'âge du Bronze, notamment du Bronze final. L'ensellement, actuellement occupé par la place Maurice Zermatten et, plus à l'est, par un verger qui n'a jamais été sondé, constitue un lieu idéal pour une installation pré- et protohistorique. Lors de travaux de terrassement, à l'emplacement de l'ancien pénitencier au début du XX^{ème} siècle, un vase de La Tène finale avait été découvert.

Les vestiges archéologiques mis au jour comprennent un ensemble de bâtiments de l'époque romaine tardive et du Moyen Âge ainsi qu'une série d'occupations du Bronze moyen au Premier âge du Fer. Si les données sont nouvelles pour l'époque romaine, les habitats protohistoriques semblent contemporains des nécropoles découvertes à Sion, à la rue de Lausanne et à Don Bosco. On rappellera également la mise au jour d'une importante séquence d'habitat du Bronze final, à quelque 200 m au sud-ouest, dans les caves du Théâtre de Valère.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La surveillance des travaux de rénovation de la place des Châteaux, devenue place Maurice Zermatten, a permis la découverte de multiples vestiges des occupations historiques et préhistoriques. Bien que ces travaux ne furent que superficiels pour la plus grande part, des tranchées plus profondes ont été nécessaires pour les fondations des murs de soutien de la rampe d'accès à Tourbillon, à l'angle nord-est de la place.

Sur le quart nord-est de la place proprement dite, une voie et un corps de bâtiment d'époque romaine tardive ont été analysés. Plus au sud, les niveaux historiques avaient été détruits lors de travaux antérieurs. C'est donc lors du creusement pour les fondations de la rampe d'accès à la colline de Tourbillon que l'équipe de TERA sàrl, en charge de la surveillance des travaux et de l'analyse des occupations historiques, a reconnu la présence de vestiges protohistoriques. Un premier mandat nous a été octroyé pour documenter ces découvertes et terminer la fouille des tranchées de fondation (parcelles 1541 et 14761). Les travaux ont été réalisés du 14 au 23 avril 2010 (zone 1 et 2) ainsi que le 29 avril 2010 (zone 3).

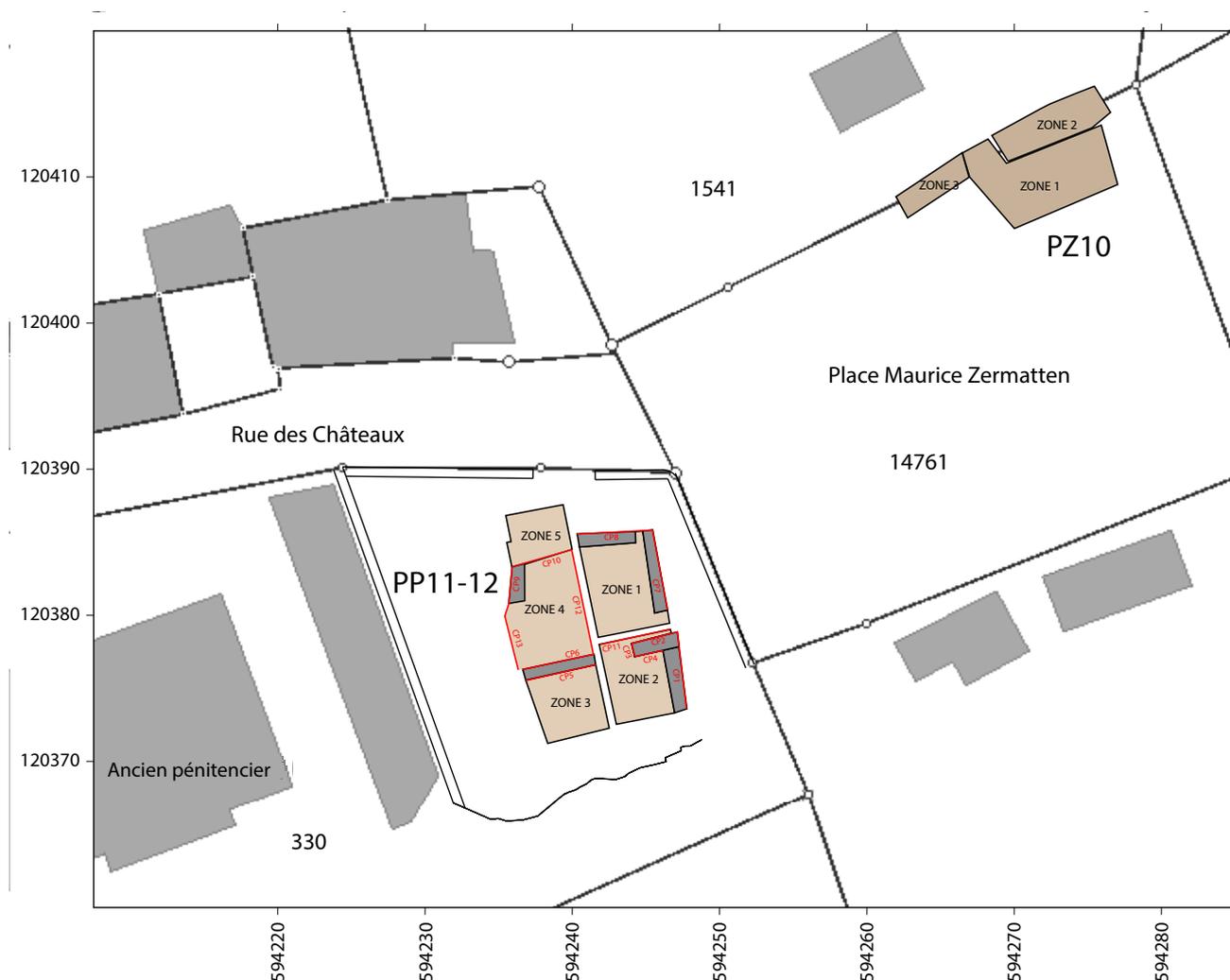


Fig. 1 — Localisation du site et des secteurs de fouilles 2010-2012.

Parallèlement aux recherches menées sur la place Maurice Zermatten, l'entreprise TERA sàrl a effectué des fouilles sur le parking de l'ancien pénitencier. Sur cette parcelle (330), les habitants de la rue souhaitent construire un parking souterrain privé. Les premiers sondages, réalisés en 2009, avaient

montré la présence d'un bâtiment d'époque romaine à cet endroit. A la fin des fouilles, des tranchées de contrôle ont mis au jour des vestiges protohistoriques. Suite à cette découverte, nous sommes intervenus pour approfondir les tranchées de contrôle et estimer le potentiel archéologique de ce site. Six tranchées ont été creusées du 1^{er} au 4 juin 2010 au pic et à la pelle en récupérant le mobilier métallique, faunique, céramique et les fragments d'argile cuite (coupes CP1 à CP9). La richesse des vestiges, autant du point de vue des structures que du mobilier, ont conduits le SBMA à nous octroyer un nouveau mandat de fouille sur l'emplacement prévu du parking souterrain. Ce mandat nous a été confié en 2011 avec une prolongation en 2012.

PLACE MAURICE ZERMATTEN : PZ10

A notre arrivée sur le terrain, une grande tranchée de 4m de largeur était déjà creusée d'est en ouest, destinée à recevoir la fondation du mur sud de la rampe d'accès à la colline de Tourbillon. La tranchée s'interrompt graduellement à l'ouest par un talus de 30 à 40° environ. La fouille s'est donc concentrée sur la partie ouest de la zone 1 qui correspond à la fondation de l'extrémité ouest de la rampe, ainsi qu'aux zones 2 et 3 à l'emplacement de la fondation du mur nord (Fig. 1 et 3). Deux à sept décapages ont été rapidement réalisés selon les zones. La documentation, relativement sommaire, permet de se faire une idée de la stratigraphie générale du site.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La séquence se développe à la base du rocher de Tourbillon. Les couches naturelles ont un pendage en direction du sud-sud-est. Dès les niveaux d'occupation, des aménagements de terrasses sont perceptibles par la relative horizontalité des couches. Les écoulements d'eau le long du rocher et la végétation ont modifié la structure sédimentaire des couches. Les relations entre la partie sud, plus éloignée de la colline, sèche, et le pied du talus sont difficiles à établir. Les coupes dégagées entre les zones 1 et 2 ont été (Fig. 2) observées mais aucune stratigraphie n'a été relevée. La séquence proposée correspond aux relations de couches observées sur le terrain.



Fig. 2 — PZ10. Vue générale de la coupe nord de la zone 1. Au premier plan, base de la tranchée de la fondation du mur sud de la rampe après nettoyage. A l'extrémité gauche, vue partielle de la zone 1 après fouille. Devant les deux premiers mètres sur la gauche de la coupe apparaît un remblai (UT125-UT103) déposé sur un niveau d'occupation rubéfié (UT112). Au second plan, vue de la zone 2 avec dégagement d'un mur d'époque historique, partiellement détruit au sud mais dont le prolongement a été observé dans la coupe sud de la tranchée.

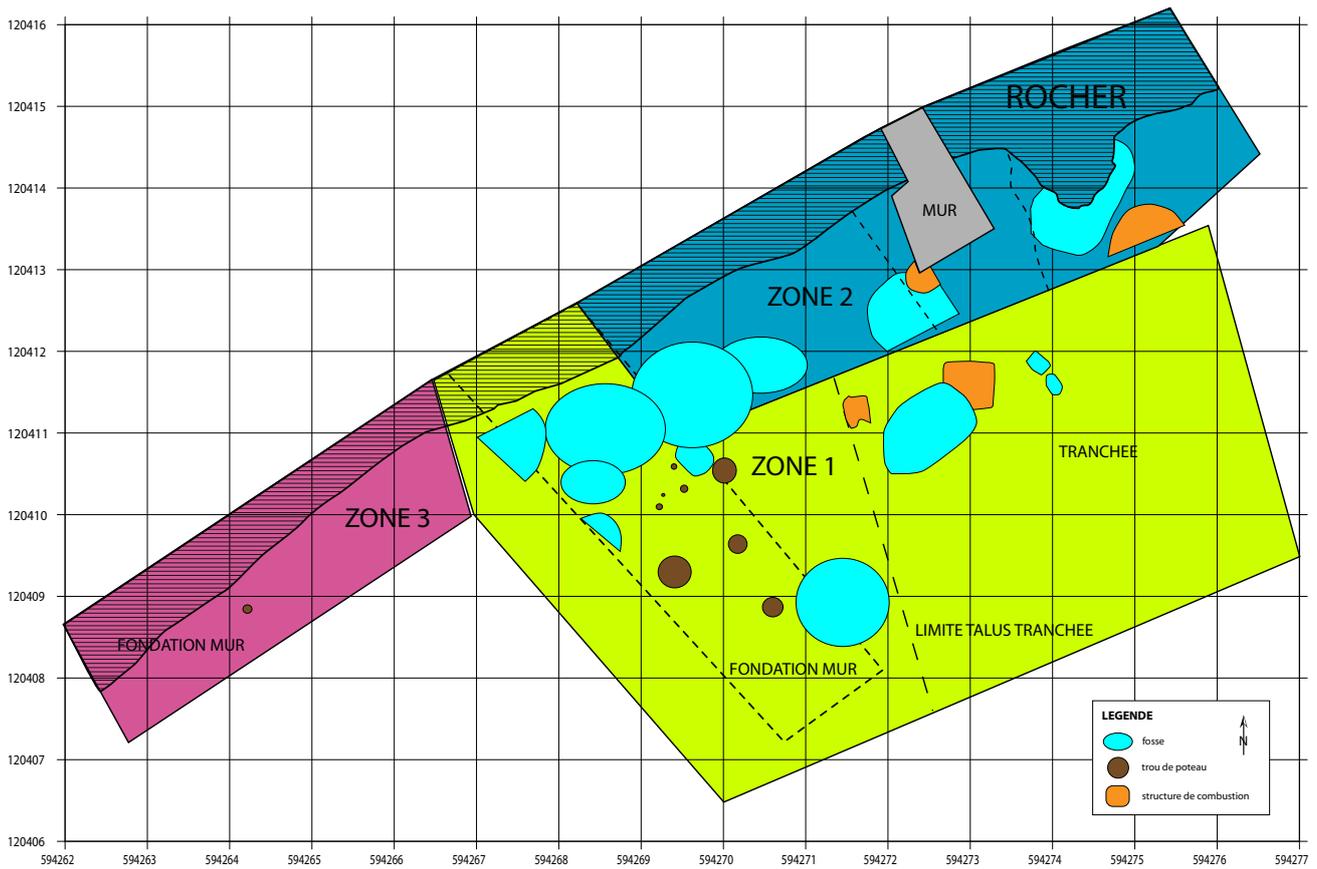


Fig. 3 — PZ10. Plan de situation des zones de fouille et des structures principales mises au jour.

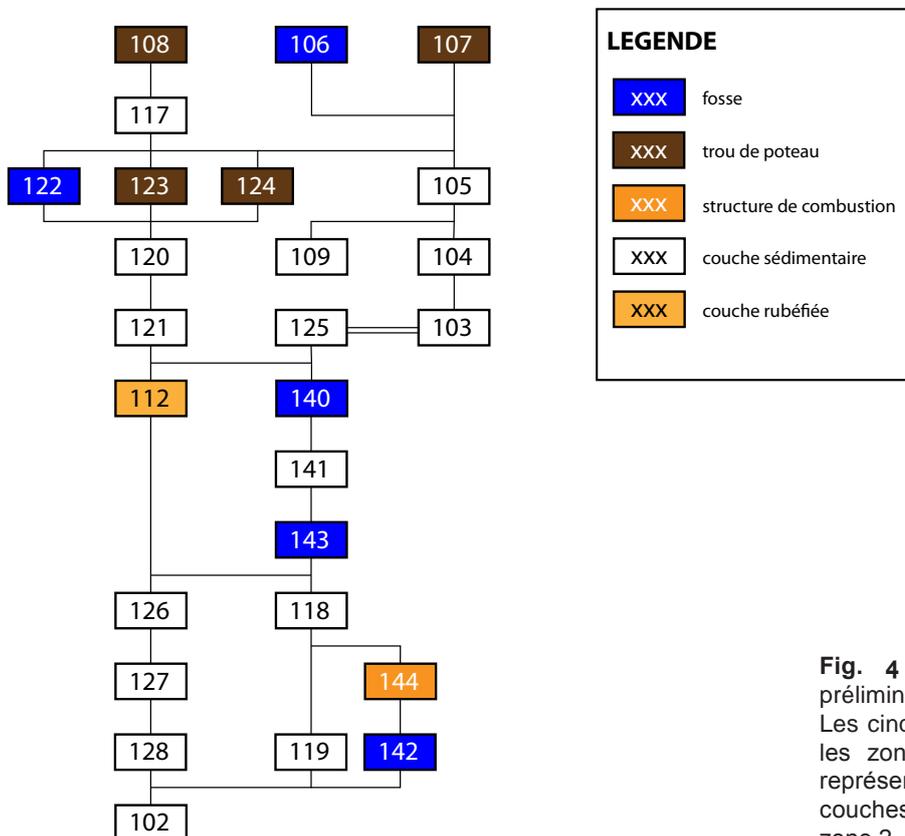


Fig. 4 — PZ10. Diagramme de Harris préliminaire des principales unités de terrain. Les cinq premières lignes mettent en relation les zones 1 et 2. Le bas du diagramme représente, à gauche, la succession des couches de la zone 1 et, à droite, celle de la zone 2.

SECTEURS DE FOUILLE

Zone 1

De part sa position à distance du rocher, la zone 1 offre la plus intéressante succession stratigraphique. Les couches remontent contre le rocher et les niveaux les plus récents sont donc conservés dans la partie la plus éloignée de la colline, au sud du secteur. Malgré les destructions par la pelle mécanique avant notre arrivée sur le terrain, quelques éléments d'époque romaine découverts lors du nettoyage superficiel des couches en place semblent indiquer que la séquence protohistorique n'est pas entamée. Dans les mètres 7 à 10 (102407 à 102410) apparaissent dès le premier décapage des vestiges d'une occupation probablement attribuable au Premier âge du Fer (UT117), selon l'abondant mobilier céramique découvert. Cette couche recouvre quelques structures en creux, une fosse (UT122) et deux trous de poteau (UT123 et 124) qui pourraient appartenir à la même phase. Cette dernière repose sur un niveau compact jaunâtre stérile (UT120) qui succède à un probable niveau de remblai, compact, à matrice grise et nombreux cailloux sans agencement, relativement riche en mobilier (UT121). A la base de l'UT121, une phase incendiée est représentée par un niveau de démolition hétérogène (UT103=UT125) sur un sol rubéfié (UT112). Ce sol rubéfié, reconnu également en zone 2, sépare clairement les phases récentes et anciennes.

Plus au nord, dans les mètres 10 et 11, les couches postérieures au sol rubéfié sont aussi présentes. La succession débute par une couche grise peu compact (UT105) qui devient plus brunâtre à sa base (UT104). Sous cette dernière, quelques fosses situées contre le rocher et d'imbrications non définies recourent le niveau de démolition hétérogène (UT103=UT125).

Sous le niveau rubéfié, un niveau pulvérulent à blocs et nombreux fragments de céramique recouvre une couche sableuse verdâtre sans mobilier. Enfin, à la base de la séquence fouillée, reposant au nord et au centre sur un sédiment morainique, une dernière couche hétérogène contient à nouveau du mobilier archéologique. A l'extrémité sud de la zone, les niveaux morainiques ne sont pas atteints. Le fond de fouille correspond à la base du terrassement prévu pour la fondation du mur ouest de la nouvelle rampe d'accès à Tourbillon.



Fig. 5 —PZ10. Vue de la partie sud-ouest de la zone 1, de l'ouest. Au premier plan apparaît la couche à gros blocs UT126, au second plan le sol rubéfié UT112 et à l'arrière plan la prolongation de la tranchée de terrassement.

Zone 2

La zone 2 est une petite bande de terrain située au pied du rocher de Tourbillon. Les niveaux protohistoriques récents y sont peu représentés et très mal stratifiés. On relèvera également qu'une partie de ces niveaux est tronquée par un mur d'époque historique, probablement romain tardif, comme les vestiges mis au jour plus à l'est sur la place Maurice Zermatten par l'équipe de TERA Sàrl (Vallesia 2010, 65, p. 339). Le fossé de fondation du mur sépare la zone 2 en deux secteurs entre lesquels les relations stratigraphiques ne peuvent plus être établies.

Les niveaux supérieurs de la partie ouest ont été fouillés en un seul décapage, jusqu'aux couches UT103 et UT125 qui n'apparaissent qu'à l'extrémité sud de la zone. Deux niveaux ont été reconnus sous les traces épars du sol rubéfié UT112. Le premier, la couche UT118, un niveau lâche et gris peu caillouteux, est recoupée par des fosses (UT140 et 143) dans la partie nord. Plus au sud, elle recouvre une couche plus brunâtre et plus sombre (UT119) déposée sur des résidus morainiques. Entre les UT118 et 119 s'ouvrent deux fosses imbriquées (UT144 et 142), dont la plus récente (UT144) est une structure de combustion. Les couches UT118 et 119 correspondent vraisemblablement aux couches UT126 et 128 de la zone 1.

Dans la partie est, sous la couche de démolition du mur d'époque historique, quelques fosses ont été documentées mais l'absence de relation stratigraphique avec le reste du site ne permettra que d'en comparer les vestiges mobiliers avec ceux découverts plus à l'ouest.

Zone 3

Dans la zone 3, le substrat rocheux est atteint très rapidement. A la fouille, trois ensembles sédimentaires ont été distingués. Le niveau supérieur est composé d'un sédiment pulvérulent gris. Au-dessous, une couche plus sombre et plus compacte semble être l'équivalent de la couche UT103 mais n'est pas rubéfiée à la base. Enfin, un niveau de cailloutis dans une matrice plus verdâtre et plus lâche est déposé directement sur le rocher, probable mélange de couche anthropique et de résidus morainiques. Si les deux premiers ensembles ont livré de nombreux fragments de céramique, le dernier n'en contenait que dans des poches un peu plus profondes mais qui n'ont pas pu être interprétées comme des structures par manque d'arguments.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Les fouilles menées sur la Place Maurice Zermatten n'offrent qu'une vision très réduite du potentiel d'un site très riche en vestiges mobiliers qui pourrait occuper tout l'ensellement entre les collines de Valère et Tourbillon. Concentrées sur une surface totale d'environ 50 m² dont les 2/3 bordent le rocher, elles ont notamment livré plus de 2000 fragments de céramique protohistorique, probablement déjà du Premier âge du Fer pour les niveaux récents alors que, dans les niveaux anciens, des fragments d'écuille à degrés décorés de motifs géométriques avec incrustations attestent d'une occupation du site au moins dès le milieu du 9^{ème} siècle avant J.-C.

La surface analysée est trop restreinte et trop proche du rocher pour percevoir l'organisation spatiale des différentes phases d'occupation. On peut cependant déjà distinguer des regroupements de fosses contre le rocher et des débuts de terrasses aménagées au sud avec présence de trous de poteau et de structures de combustion.

PARKING DE L'ANCIEN PENITENCIER : PP11-12

Afin de garder une vision large des vestiges, tout en permettant une alternance de travail et des visions stratigraphiques, le site du parking de l'ancien pénitencier a été divisé en 4 zones, fouillées parallèlement en 2011. Les vestiges d'époque historique de la zone 5 ont été étudiés par l'entreprise TERA Sàrl en 2011 également, en même temps que le début de nos travaux sur les zones 1 à 4. En cours de campagne, nous avons étendu nos recherches sur la zone 5 dont la documentation a été terminée en 2012. Le témoin laissé entre les zones 1 et 4, qui correspond à la séquence conservée sous un mur d'époque romaine gardé comme support et axe de base pour notre carroyage, a lui aussi été étudié en 2012 (zone 6). Les fouilles ont menées jusqu'au substrat au sud mais n'atteignent pas la base du terrassement prévu pour le parking (fig. 21 et 22). Ce dernier n'a pas été réalisé et le terrain a été remblayé. Un nouvel accès a été aménagé dans l'angle nord-ouest.



Fig. 6 — PP11-12. Plan général de la fouille avec tranchées, coupes analysées, secteurs fouillés et carroyage.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La séquence se développe dans un ensellement limité au nord par le rocher de Tourbillon et au sud par la colline de Valère. Le site occupe la moitié méridionale de l'ensellement et s'appuie donc sur le flanc nord de Valère. La partie la plus septentrionale de la fouille s'étend au centre de l'ensellement et les niveaux y sont plus ou moins horizontaux. Le terrain présente également actuellement une forte déclivité en direction de l'ouest mais qui est très atténuée dans les niveaux d'occupations protohistoriques. Cette quasi horizontalité des couches est probablement à mettre en relation avec des aménagements d'origine anthropique mais dont les vestiges n'apparaissent pas dans les secteurs fouillés. La séquence est détruite à l'ouest par la construction de l'ancien pénitencier de Valère et notamment par l'aménagement d'un grand mur qui délimite à l'est la cour extérieure de la prison. Les observations de fouille montrent que ce mur n'est pas construit directement contre terre mais qu'un talus raide a été dégagé avant sa construction, détruisant toute la partie occidentale du site archéologique (cf. coupe schématique CP14).

Six tranchées exploratoires ont été réalisées manuellement début juin 2010. Creusées au pic et à la pelle, avec récupération du gros mobilier en différents décapages, les tranchées ont montré l'importance du site. Les coupes des tranchées ont été relevées en 2011 (CP1 à CP9) et la coupe CP8 a été complétée durant la campagne de fouille. Au cours de la campagne de fouille 2011, 3 profils supplémentaires ont été analysés (CP10 à CP13) et un dernier rapidement observé (CP14). La localisation des coupes est donnée dans la figure 6 (page précédente). La légende des différentes couleurs utilisées pour les couches est mentionnée sur la figure 7. Il s'agit d'interprétation de terrain, à confirmer par une analyse plus détaillée. Les couches indifférenciées représentent des remblais, colluvions, ruissellements ou occupations non caractéristiques dont la nature devra être établie lors de l'analyse chronostratigraphique du site.

Les sondages préliminaires

La tranchée 1 est creusée le long de la bordure est du site depuis le rocher de Valère en direction du nord. La coupe CP1 est le profil est de la tranchée 1.

La coupe CP1 montre une succession de couches qui coiffent le rocher de Valère dans un pendage fort, recouvertes par les niveaux d'installation et d'occupation des époques historiques. Entre ces deux ensembles, à l'extrémité sud, un niveau d'occupation protohistorique apparaît plus ou moins à plat. La séquence est ensuite perturbée par une grande structure en creux d'époque historique contenant de la céramique romaine tardive. A l'extrémité nord, on retrouve les séquences naturelles dans lesquelles s'imbriquent des niveaux d'occupation protohistoriques.

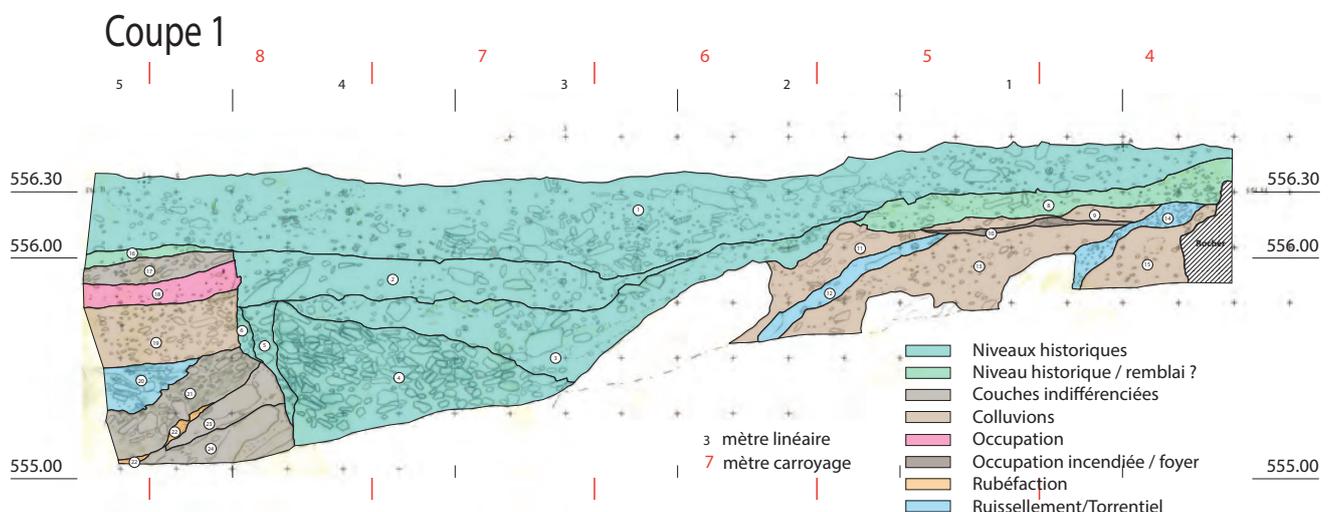


Fig. 7 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP1.

A l'extrémité nord de la tranchée 1, plus ou moins perpendiculairement, est creusée la tranchée 2 en direction de l'ouest et les coupes CP2, CP4 et CP3 correspondent respectivement aux côtés nord et sud ainsi qu'à l'extrémité ouest de cette tranchée. Comme déjà entrevu à l'extrémité nord de la coupe CP1, jointive avec la coupe CP2, les aménagements anthropiques donnent aux couches une relative horizontalité. On peut reconnaître plusieurs niveaux d'occupation, incendiés ou non, avec quelques structures associées. La grande fosse à l'extrémité de la coupe CP4 (UT26 et 27, mètre W) est la suite de la fosse qui recoupe la coupe CP1 en son milieu (fig.7, UT2 à 6, mètres 6 à 8).

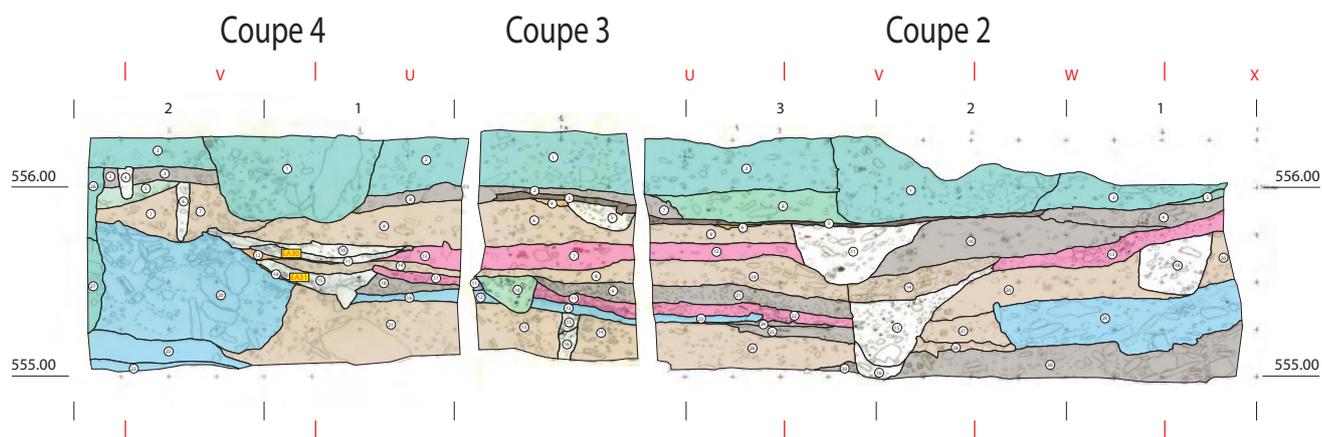


Fig. 8 — PP11. Relevé et interprétation des coupes CP2, CP3 et CP4 de la tranchée 2 (légende : voir fig. 7).



Fig. 9 — PP11. Vue de la partie ouest de la coupe CP2 (mètres U et V) et sa jonction avec la coupe CP3 (à gauche).

La tranchée 3 est située en prolongement de la tranchée 2, à une distance d'environ 3 m. Elle sépare les zones 3 et 4 de la fouille. Les deux profils sud et nord ont été analysés, respectivement coupes CP5, en limite nord de la zone 3, et CP6, en limite sud de la zone 4.

Les couches présentent un faible pendage en direction de l'ouest. La faible distance entre les coupes CP5 et CP6 (environ 1 m) permet de corrélater assez aisément les strates des deux profils. Plusieurs niveaux d'occupation sont reconnaissables en vision verticale, notamment les niveaux incendiés, bien que l'axe des terrasses et des bâtiments soit presque tangent aux coupes. On constate également entre les deux profils une différence d'altitude entre les mêmes couches qui montre un faible pendage en direction du nord.

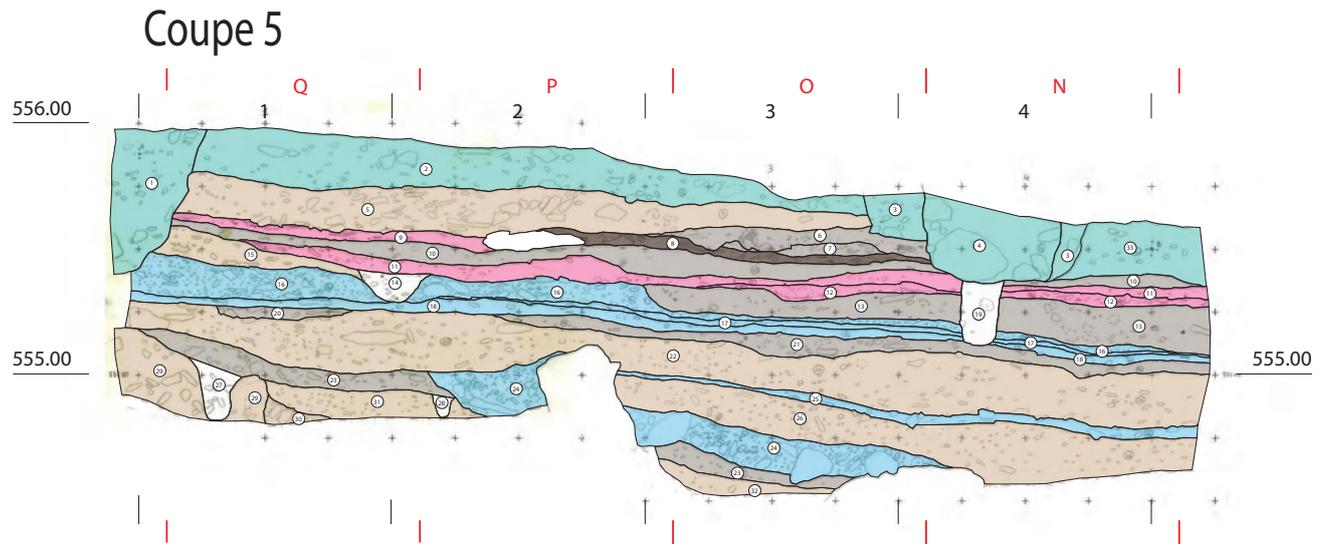


Fig. 10 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP5, profil sud de la tranchée 3 (légende : voir fig. 7).

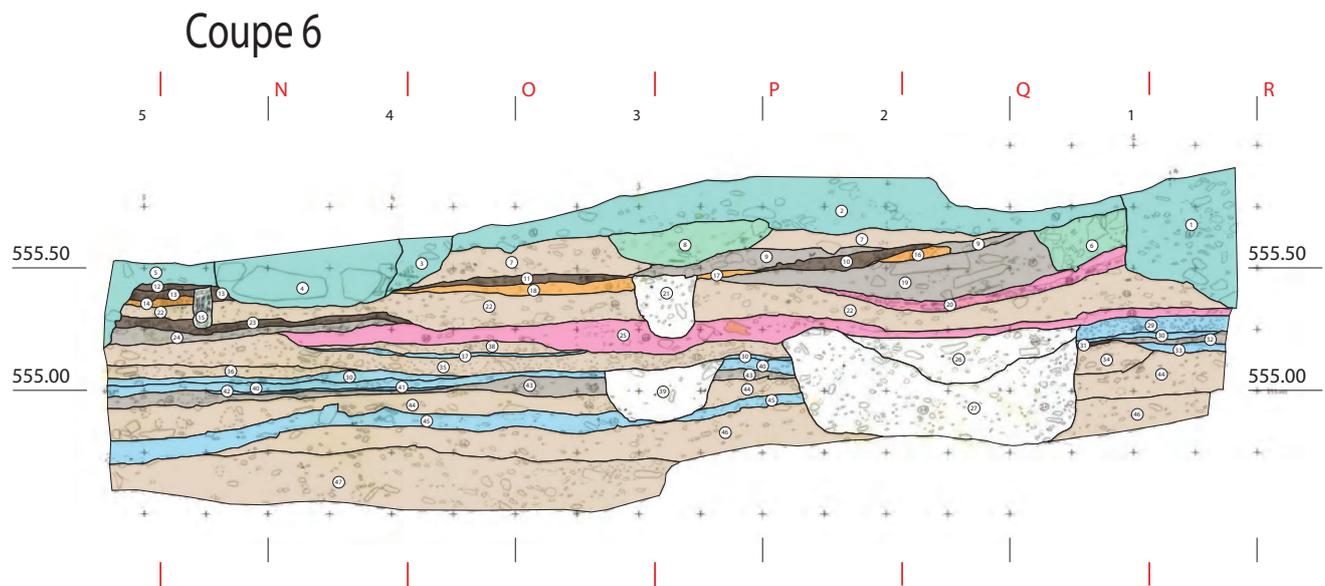


Fig. 11 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP6, profil nord de la tranchée 3 (légende : voir fig. 7).



Fig. 12 — PP11. Vue de la coupe CP6, profil nord de la tranchée 3.

Distante de 2 m environ de la tranchée 1, la tranchée 4 prolonge la vue de la séquence stratigraphique le long du bord est de l'excavation en direction du nord, soit en bordure de la zone 1, jusqu'à l'angle nord-est de la zone étudiée. Le profil est, la coupe CP7, a été analysé et quelques compléments ont été apportés à la fin de la fouille de la zone 1.

La coupe CP7 est fortement perturbée par les aménagements d'époque historique. Plusieurs structures en creux recoupent les niveaux protohistoriques, deux trous de poteau (UT 4 et UT5), une fosse remplie de cailloux (UT8) et une seconde fosse de fonction indéterminée (UT7). Ces deux dernières pourraient stratigraphiquement appartenir à des niveaux antérieurs à la période romaine. Les niveaux d'occupation sont plus ou moins horizontaux et se superposent de façon assez dense. La distance avec les coupes CP1 et CP2 est trop grande pour pouvoir corrélérer les couches anthropiques.

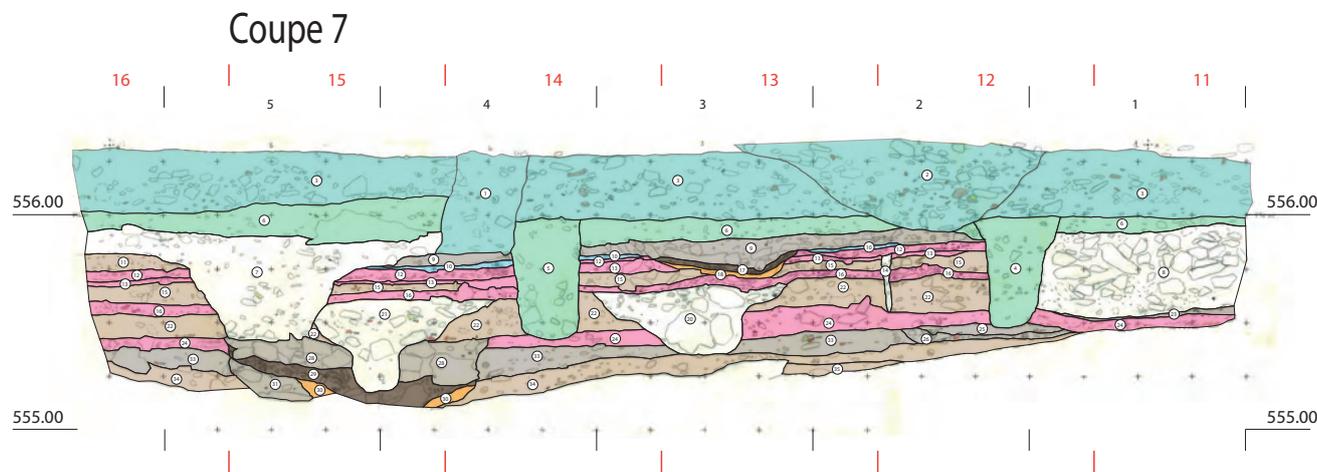


Fig. 13 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP7, profil est de la tranchée 4 (légende : voir fig. 7).

La tranchée 5 est plus ou moins perpendiculaire à la tranchée 4, à son extrémité nord. Lors de son creusement, un témoin d'une largeur d'un peu plus de 1 m avait été laissé entre les deux tranchées. Fouillée rapidement en 5 décapages à la truelle, elle a livré plus de 400 fragments de céramique. Le profil nord de la tranchée, correspondant environ aux mètres T à V jusqu'à l'altitude 555.00, a été relevé puis complété après la fouille de la zone 1 située au sud de la tranchée. Les couches montrent un pendage régulier d'environ 7% d'est en ouest. Plusieurs niveaux d'occupation se succèdent, bien qu'ils n'aient pas été formellement reconnus à la base du profil et que le mobilier soit présent sur toute la hauteur de la coupe.

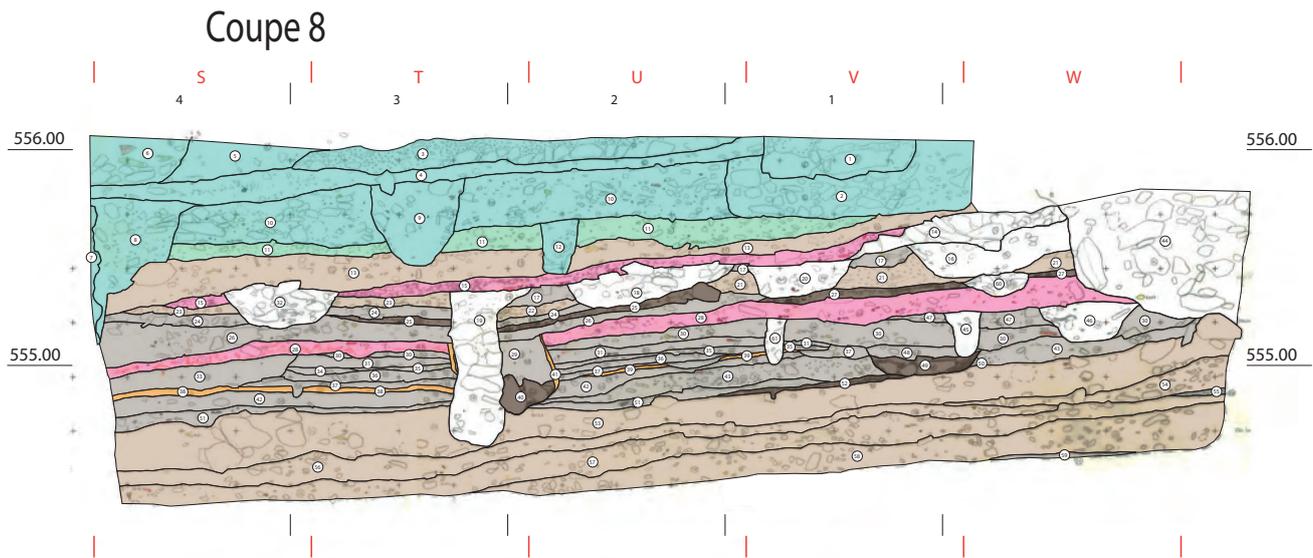


Fig. 14 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP8, profil nord de la tranchée 5 (légende : voir fig. 7).

La tranchée 6 est creusée à l'angle nord-ouest du secteur de fouille ouvert en 2010, qui deviendra l'angle nord-ouest de la zone 4. La succession des couches est plus ou moins horizontale, plusieurs phases d'occupation sont perceptibles. Le mobilier est relativement riche : bien que fouillée au pic et à la pelle, une centaine de fragments de céramique y ont été découverts. Les strates sont perturbées par un grand foyer comblé de gros blocs (UT20-21 et UT23 à 25) ainsi que par une grande structure presque tangente au profil ouest qui apparaît dès le milieu de la hauteur de la coupe (UT36 à 39).

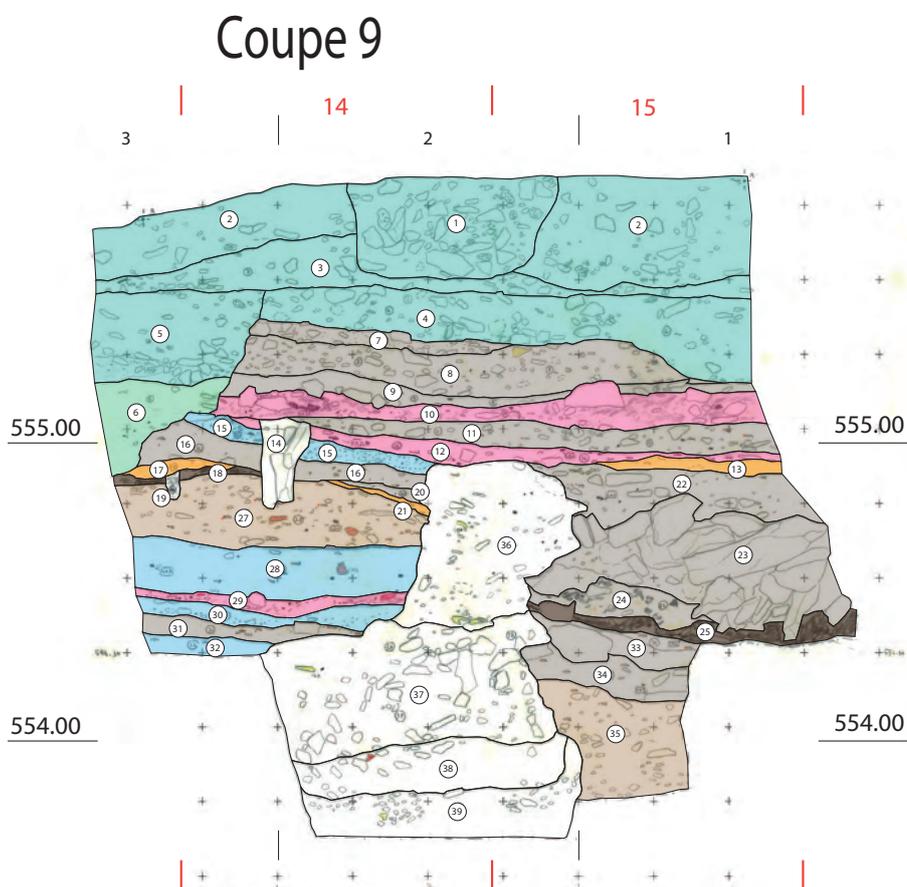


Fig. 15 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP9, au nord-ouest de la zone 4 (légende : voir fig. 7).

Les sondages préliminaires montrent une importante succession de phases d'occupation du site. Sous les niveaux d'époques médiévale et romaine qui ont détruit le sommet de la séquence protohistorique, la puissance sédimentaire archéologique dépasse 1 m de hauteur. Même s'ils ne sont pas directement visibles dans les coupes, la relative horizontalité des couches indique que de multiples aménagements de murs, de talus et de terrasses ont dû être construits. Le pendage naturel reste cependant perceptible dans la partie sud du site et, dans une moindre mesure, d'est en ouest. Les sondages ont aussi montré la présence d'un riche mobilier, notamment céramique. Seule la tranchée 5 a rapidement été fouillée à la truelle et elle a livré plus de 400 tessons et 320 restes fauniques sur quelque 3 m². Dans les autres tranchées, seuls les gros fragments de céramique ont été récoltés. D'un point de vue chronologique, on constate une quasi absence de vestiges d'époque La Tène. La majorité des fragments de céramique se rapporte au Bronze final ou au Hallstatt.

Les coupes étudiées durant la campagne de fouille 2011

Au cours de la campagne de fouille 2011, quatre nouvelles coupes de terrain ont été dégagées et analysées : la coupe CP10, entre les zones 4 et 5, la coupe CP 11 en bordure nord de la zone 2, la coupe CP12 sur le bord est de la zone 4 et la coupe CP13 le long du bord ouest de la zone 4. Un sondage supplémentaire a également été creusé au nord-ouest du site afin d'observer l'emprise du terrassement réalisé au début du XX^{ème} siècle pour la réalisation du mur est de la cour du pénitencier. La coupe nord de la tranchée a été observée et schématiquement relevée.

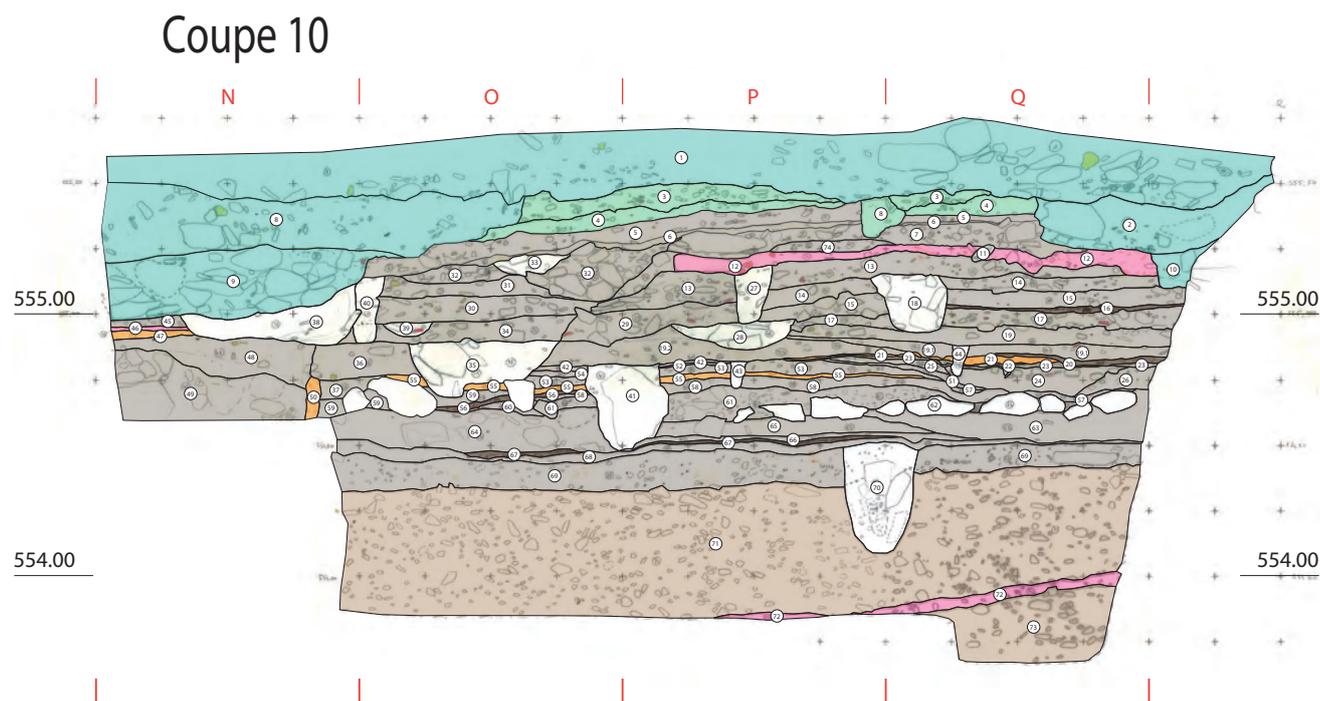


Fig. 16 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP10, au nord de la zone 4 et au sud de la zone 5 (légende : voir fig. 7).

La coupe CP10 présente la séquence la plus complète sur le site. Elle débute avec les aménagements historiques et se termine au fond d'une petite tranchée de contrôle au point le plus profond de la fouille. Le niveau d'occupation le plus ancien (UT72) est daté par le mobilier du Bronze moyen. La plupart des couches ne sont pas qualifiées ; toutes ou presque contiennent du mobilier, mais les distinctions entre niveaux d'occupation à proprement parler, remblais ou colluvions sont particulièrement difficiles à établir. Il n'est donc pas possible de préciser le nombre de phases d'occupation. La majorité des couches a pu être suivie sur la zone 5 mais ne s'étendent pas ou que peu en zone 4 (voir plus loin).

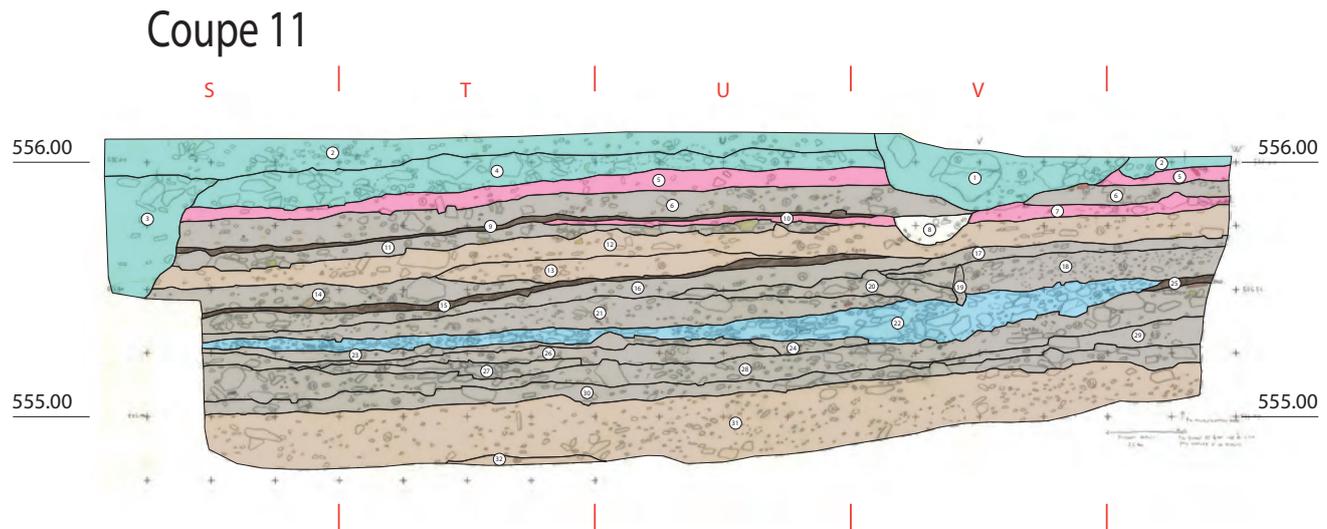


Fig. 17 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP11, au nord de la zone 2 (légende : voir fig. 7).

La coupe CP11 a été relevée à la fin de la fouille de la zone 2, au nord du secteur. Elle est située à quelques dizaines de centimètres de la coupe CP2 et présente de nombreuses corrélations avec cette dernière (voir annexe 1). La zone 1 est par contre difficilement corrélable à cette coupe, bien que le témoin conservé ne dépasse pas 50 cm d'épaisseur. La coupe CP11 permet aussi de mettre en relation les zones 2, 3 et 4 grâce aux équivalences que l'on peut proposer avec les coupes CP6, CP5 et CP12.

La coupe CP12 est située à la limite est de la zone 4. Bien que fortement tronquée par un mur d'époque romaine sur le haut, elle a été dégagée profondément et montre les premiers niveaux de colluvions à fort pendage déposés sur les loess. Au-dessus, le pendage des couches est moindre et, dès le mètre 13 en direction du nord, les niveaux sont horizontaux. On remarque dans les mètres 11 et 12 deux murs en pierre sèche qui délimitent l'aval d'une terrasse (UT62) et l'amont d'une seconde terrasse plus récente (UT53). Un fossé situé sous le second mur (UT66 comblé par UT63 à 65) marque également l'amont d'une terrasse. Ces 3 structures se retrouvent également sur la coupe CP13, située à l'ouest de la zone 4 (respectivement UT46, 49 et 60). Si les deux murs et le fossé sont parallèles, ce dernier prend une orientation différente dans la zone 1. Ils ont été dégagés dans les zones 4 et 1 (voir plus loin). Une petite fosse aménagée dans l'UT22 (UT23 à 26) a livré un récipient à profil complet du Bronze moyen.

Enfin, la coupe CP14, relevée schématiquement au nord de la tranchée 7 creusée à la pelle mécanique, illustre la position du talus dégagé pour la construction du mur est de la cour de l'ancien pénitencier. Les couches d'occupations protohistoriques n'ont pas été relevées en détail.

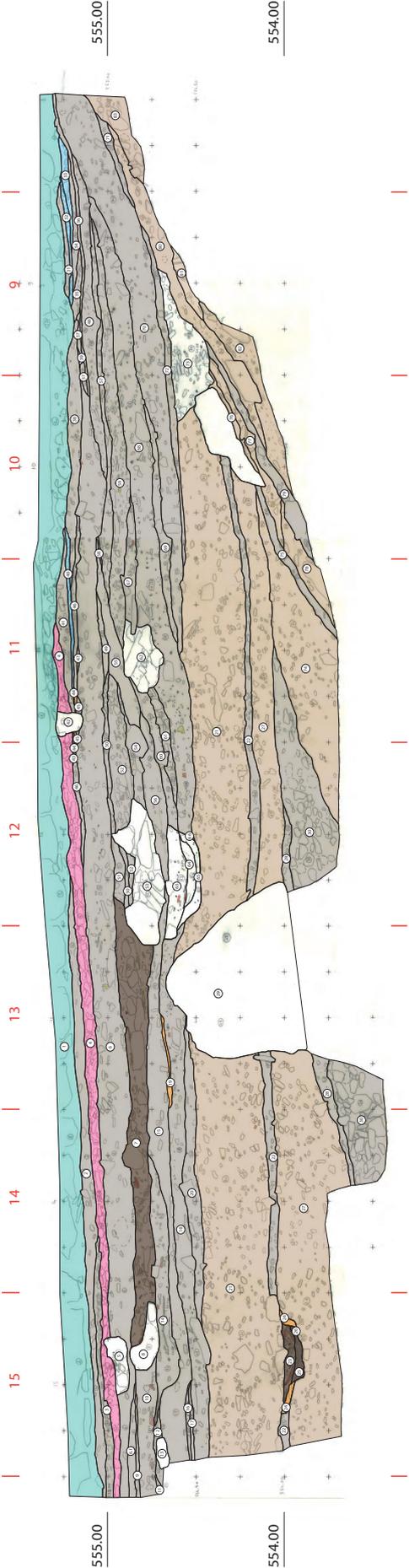
Les corrélations entre les coupes CP6, 13, 9, 10 et 12 (pourtour de la zone 4) ainsi que celles entre les coupes CP1, 2, 3, 4, 5, 6, et 11 (zones 2, 3 et 4) sont présentées dans l'annexe 2.

Fig. 18 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP12, à l'est de la zone 4 (légende : voir fig. 7).

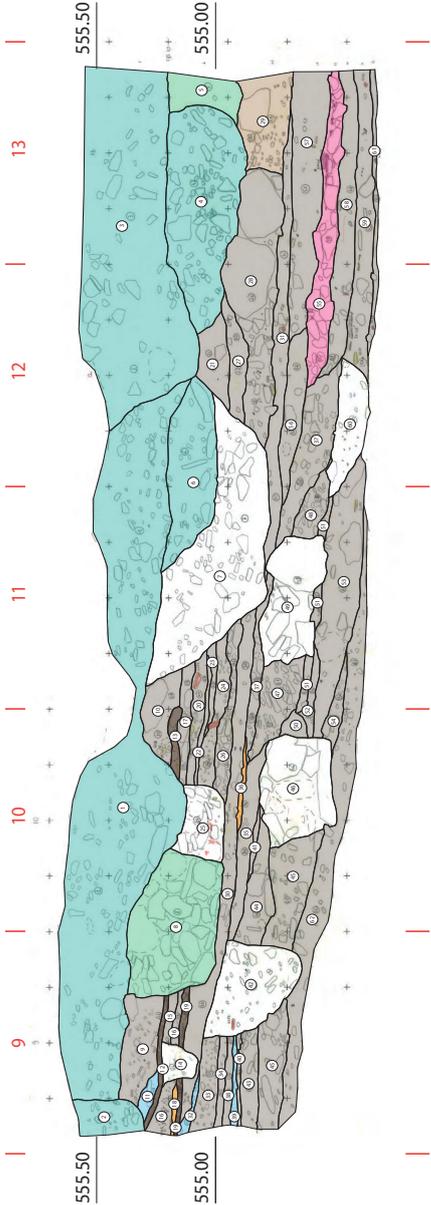
Fig. 19 — PP11. Relevé et interprétation de la coupe CP13, à l'ouest de la zone 4 (légende : voir fig. 7).

Fig. 20 — PP11. Relevé schématique de la coupe CP14, au nord de la tranchée 7 (légende : voir fig. 7).

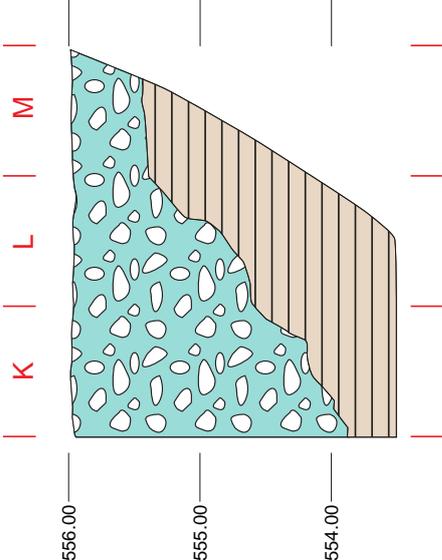
Coupe 12



Coupe 13



Coupe 14



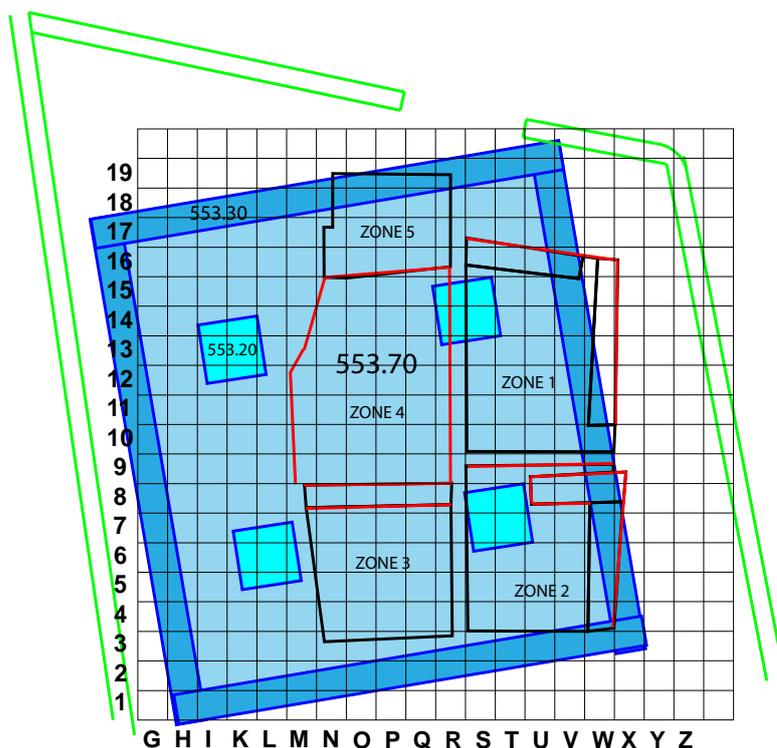
SECTEURS DE FOUILLE

Le projet de parking souterrain

La fouille d'une partie de la parcelle 330 (cf. fig. 1) était motivée par un projet de construction de parking souterrain. Ce dernier sera cependant abandonné au cours de la deuxième campagne de fouille en 2012, au profit d'une place de parc à ciel ouvert. Le projet prévoyait 2 étages de parcage, l'un souterrain et le second en surface, sur le toit. La profondeur des fouilles avait été définie en fonction des profondeurs de terrassement et de l'emprise des travaux, sachant que la partie est était déjà en grande partie détruite par la construction de l'ancien pénitencier et du mur ouest de la cour. Les travaux de recherches archéologiques n'ont finalement pas atteint la base du terrassement prévue.

Si les zones 2 et 3 ont été documentées jusqu'au substrat loessique ou rocheux, la fouille des secteurs 1, 4 et 5 n'atteint ni les niveaux stériles, ni la base du terrassement prévue. De même, les parties extérieures aux zones de fouille, soit la partie située à l'est des zones 1 et 2 jusqu'au mur de parcelle et la partie située au nord des zones 1 et 5 n'ont pas du tout été abordées. En cas de nouveau projet sur cette parcelle, ces secteurs restent à compléter ou à étudier. Par contre, la partie ouest est détruite, sauf peut-être encore une bande de 2 m de largeur environ sur le côté de la zone 5.

Fig. 21 — PP11. Plan de terrassement pour le projet de parking souterrain et localisation des secteurs fouillés.



Choix des secteurs et techniques de fouille

Nous avons souhaité en premier lieu avoir des secteurs de fouille assez grands permettant une vision large des vestiges tout en préservant des coupes de terrain supplémentaires. La division en zones permettait aussi d'alterner entre la fouille et la documentation sur différentes parties du site et de permettre à tous les collaborateurs de travailler selon leur spécialité. Les 4 secteurs principaux de fouille ont été définis par le choix de conserver comme support de carroyage un mur d'époque romaine qui traverse toute la parcelle du sud au nord. Le mur sépare les zones 1 et 2 des zones 3 et 4. Nous avons également conservé comme limite de zone la tranchée 3 qui sépare les zones 3 et 4. Afin de bénéficier des observations de la tranchée 2, la zone 2 a été étendue également un peu au nord de la coupe CP2. Enfin, la fouille de la zone 5 a débuté un peu plus tardivement, après l'analyse des structures d'époque romaine, ce secteur n'ayant pas été étudié durant la campagne 2010 par l'équipe de TERA.

Sur toute la surface, le premier décapage a consisté à retirer les couches restantes d'époques historiques, pour la plupart des remblais d'installation composés de sédiment peu compact, en boulettes, contenant de nombreux fragments de tuile et de mortier. Ce décapage a été effectué rapidement au pic et à la pelle puis terminé à la truelle. Les structures nouvelles ont été documentées et on peut

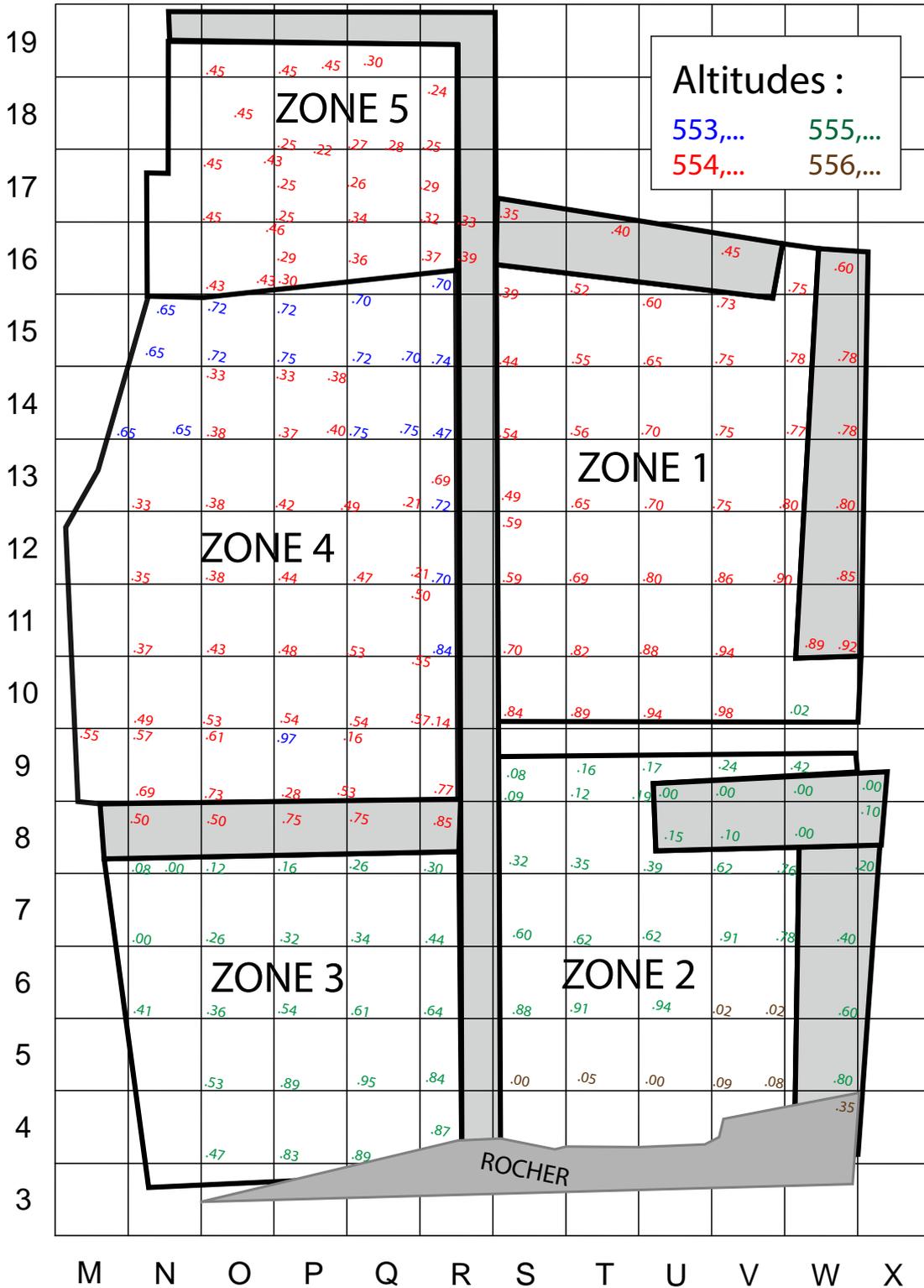
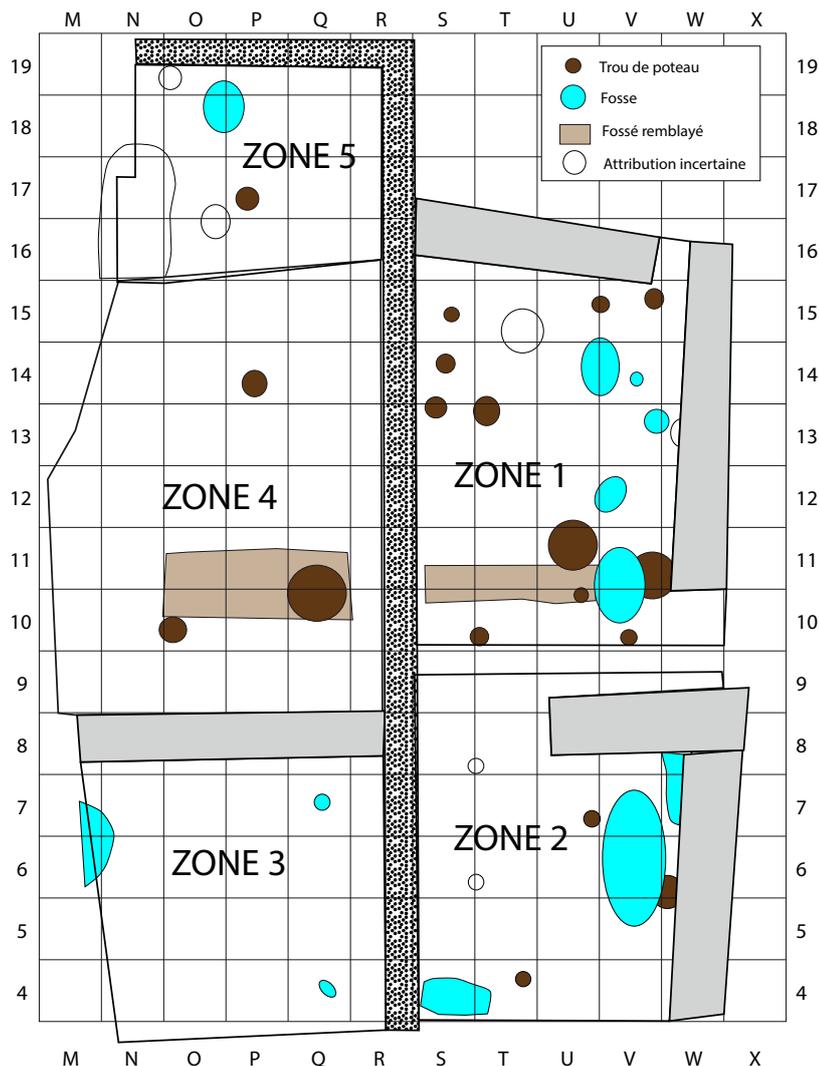


Fig. 22 — PP11. Relevé des niveaux de base de décapages et de tranchées à la fin des fouilles.

dresser un plan des aménagements d'époques historiques encore présents sur le site (fig. 23, page 20). La suite de la fouille est effectuée par décapage et par zone, en essayant de suivre au mieux les couches sédimentaires, les unités de terrain numérotées en continu sur l'ensemble du site (de 500 à 1581), alors que pour les profils analysés, une numérotation de 1 à n avait été utilisée pour chaque coupe. Le mobilier est prélevé individuellement ou en vrac par m², par matière et par unité de terrain,



en fonction du type de vestige et du nombre d'élément par unité. Les relevés de terrain, coupes ou plans de zone, sont numérotés en continu, de même que les échantillons récoltés pour analyse radiocarbone (EC), étude anthracologique (EA) ou sédimentaire (ES). Les différentes listes sont données en annexe.

Les différents secteurs de fouille sont présentés ci-dessous, selon leur ordre de numérotation. Le grand nombre de décapages, de couches et de structures ne permet pas d'en donner ici un rapport détaillé mais vise à montrer les éléments principaux mis en évidence durant les fouilles.

Fig. 23 — PP11. Plan de structures d'époques historiques encore présentes lors des fouilles protohistoriques.

Zone 1

Située au nord-est du secteur fouillé, la zone 1 comprend environ 27 m² dans les décapages supérieurs (décapages 1 à 15) et 35m² dans les décapages inférieurs (décapages 16 à 21), la zone de fouille étant étendue à la base des tranchées 4 et 5. Une fois les restes des occupations historiques enlevés, les couches qui suivent un pendage en direction du nord-ouest sont tronquées par la mise à plat du secteur pour les constructions romaines. Une sorte de fossé remblayé apparaît au sud de la zone, occupant les mètres 10 et 11 sur toute la largeur de la zone, partiellement recouvert par des niveaux d'occupation qui se développent dans la pente en direction du nord. Ce fossé a détruit les relations dans les niveaux supérieurs avec la zone 2. La fouille est limitée à la partie centrale et nord du secteur dès le décapage 4 et jusqu'au décapage 10. Au centre de la zone apparaissent les premières constructions dès le décapage 3, puis au décapage 5. Les efforts seront concentrés sur le nord du secteur aux décapages 5 à 8, notamment pour le dégagement d'un four dont la fonction précise n'a pu être déterminée. Le four a livré de nombreux fragments de sole, parfois perforée, de la céramique surcuite, de l'argile vitrifiée et des fragments de tuyère(s?). Dès le décapage 9 apparaît au centre une nouvelle construction. Le nord de la zone est occupé par de grandes fosse-foyers. La reprise des décapages au sud du secteur révèle la présence de deux phases de construction, la plus récente par une sablière et un sol brûlés et la plus ancienne par un alignement de blocs doublé d'une palissade. Dans le centre de la zone sont dégagés les deux murs qui apparaissent dans les coupes CP12 et CP13, après la documentation d'un nouveau sol de bâtiment en partie rubéfié.



Fig. 24 — PP11, zone 1, déc. 3. Montage photographique des vues verticales par m². Au sud (à droite), le fossé dégagé. Au centre, apparition d'un alignement de blocs qui délimite une construction.



Fig. 25 — PP11, zone 1, déc. 5. Vue du nord des parties centrale et nord de la zone. Nouveau sol de bâtiment au centre et restes de four au nord (bas de l'image).



Fig. 26 — PP11, zone 1, déc. 17. Vue de l'ouest avec apparition d'une terrasse au sud (en haut) limitée par un alignement de gros blocs, mur aval au centre et fonds des grandes fosse-foyers à l'est et au nord-ouest (gauche et bas).

Zones 2 et 3

Les zones 2 et 3 sont situées au sud du secteur analysé. Elles ont été très arasées par les constructions d'époques historiques, notamment tout au sud où apparaissent très rapidement les niveaux stériles composés de loess jaune et de gros blocs déposés sur le rocher de Valère. Les deux zones sont marquées par des successions d'aménagements de terrasses et de bâtiments, murets, sablières et rigoles, dont la chronologie est difficile à établir, d'une part par manque de référence stratigraphique et d'autre part par le grand nombre d'aménagements qui se recoupent au cours du temps. En raison des nombreux recouvrements, il est également difficile de suivre ces aménagements entre les deux zones. Les terrasses et constructions ont une faible étendue dans l'axe sud-nord. On notera aussi la faible quantité de structures sur les terrasses (fosses, foyers, etc.).

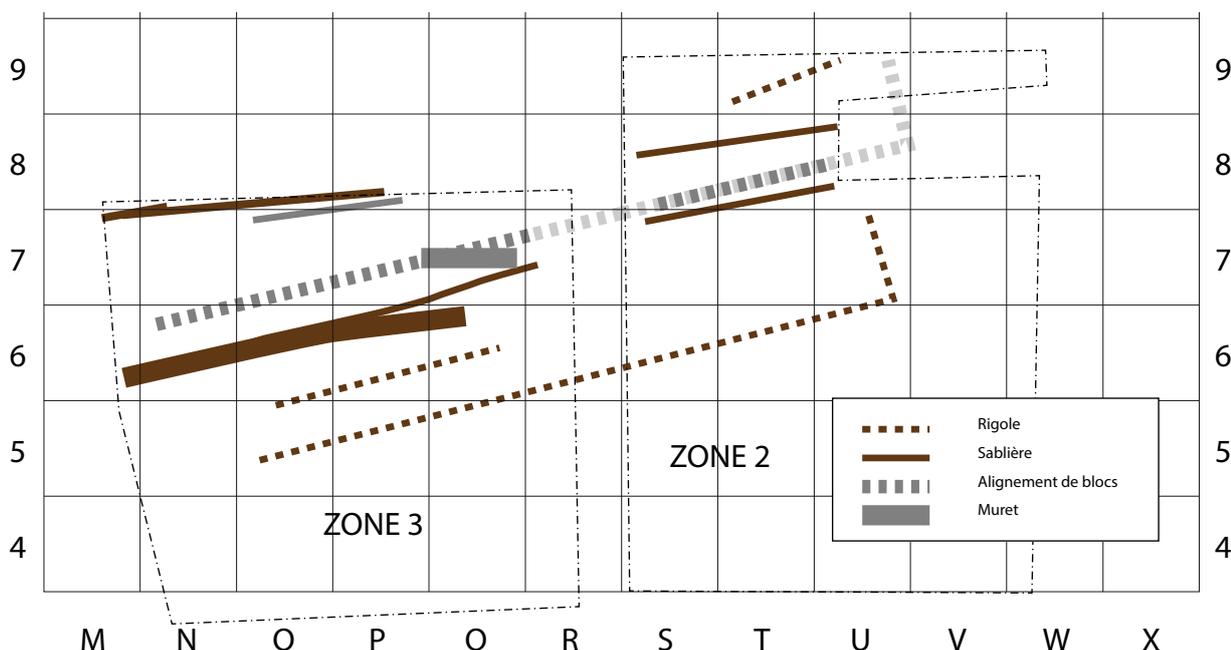


Fig. 27 — PP11, zone 2 et 3. Plan schématique des aménagements de terrasses et de bâtiments.

La zone 2 est un petit secteur d'environ 22 m² fouillé en 14 décapages. Au moins quatre phases de constructions s'y succèdent, dont trois peuvent être situées chronologiquement. La plus ancienne des trois est marquée par un alignement de blocs qui se poursuit en zone 3 et forme probablement un angle détruit par la tranchée 2 mais dont on pressent le retour dans le mètre U9. L'alignement est pris dans un sédiment loessique jaune orangé qui recouvre les niveaux d'occupation situés plus au nord (déc. 12 et 13). Dans ces niveaux, une rigole fine (T9-U9) pourrait être interprétée comme une trace d'aménagement du sol. Plus haut dans la séquence, une sablière carbonisée (S-U / 7-8) marque la paroi sud d'un bâtiment (déc. 6-8). Cet aménagement semble recouper une terrasse située plus au sud et délimitée par un talus et une rigole qui traverse les zones 2 (déc.8) et 3 (O-U / 5-6). Enfin, tout au nord du secteur, une nouvelle sablière carbonisée est liée à un niveau d'incendie sur lequel on a dégagé de nombreux trous de piquets et des restes de planches brûlées (déc. 3 et 4).

Dans la zone 3, la succession des événements est comparable, avec quelques phases supplémentaires observées. La chronologie est aussi difficile à établir, les décapages ne correspondant pas toujours à la sédimentation mais plutôt aux besoins de la fouille. Les principaux alignements observés en zone 2 se poursuivent sur la zone 3. On peut probablement lier la sablière située à l'extrémité nord de la zone avec celle des mètres S-U / 8 de la zone 2. Dans le centre du secteur, 2 sablières et une rigole supplémentaires ont été reconnues. Il est possible qu'elles se prolongent sur la zone 2 mais

n'ont pas été formellement observées. La zone 3, d'une surface de 20 m² environ, a été étudiée en 11 décapages.



Fig. 28 — PP11, zone 2, déc. 4. Sablière et sol de bâtiment.



Fig. 29 — PP11, zone 2, déc. 7. Sablière carbonisée et restes de sol d'occupation.



Fig. 30 — PP11, zone 2, déc. 12. Alignement de blocs en bordure de terrasse et probable retour à l'est.



Fig. 31 — PP11, zone 3, déc. 6. Large rigole amont de terrasse, vue de l'est.

Zone 4

La zone 4, située au centre-ouest de la fouille, a une superficie d'environ 40 m². Le sommet de la séquence est fortement perturbé par les aménagements d'époque romaine, nivellement, murs, canaux de chauffage, qui morcellent la surface en de nombreux petits secteurs indépendants au cours des 4 premiers décapages. Effectués rapidement, souvent eux-mêmes divisés en différents sous-décapages (2, 2.1, 2.2, 2.3, 3, 3.1, 3.2, 3.3), ils ont permis de sérier le mobilier découvert et de caractériser grossièrement les couches en limitant le nombre de relevés détaillés. Comme dans la zone 1, et dans son prolongement, un grand "fossé" rempli d'un remblai à gros blocs cahotiques sans orientation préférentielle s'étend dans les mètres N-Q / 10-11. Dès le décapage 5, la surface devient beaucoup plus cohérente. Une première sablière carbonisée liée à un niveau d'occupation apparaît au sud de la surface, à proximité de la coupe CP6 (UT11 à 13, CP6). En direction du nord se développe un talus dans lequel sont creusées de grandes fosses de combustion. Au sud, deux alignements de blocs perpendiculaires, mais sans liaison entre eux car recoupés par une autre fosse-foyer, délimitent, sur leur côté ouest pour l'un et nord pour le second, des zones densément empierrées avec des traces de rubéfaction. Dès le décapage 10, une zone de sédiment plus grisâtre à noirâtre, cendreuse et charbonneuse aux décapages 11 et 12, occupe la moitié nord de la zone, au pied du talus. Elle semble s'apparenter à une grosse couche de rejet, riche en pierre et en mobilier céramique, qui pourrait correspondre à des vidanges de grands foyers qui apparaissent à l'extrémité nord de la zone et qui se développeront plus au nord dans la zone 5 (voir plus loin). A partir du décapage 13, les deux murs déjà repérés dans les coupes CP12 et CP13 ainsi qu'en zone 1 sont dégagés. Si le mur amont est essentiellement composé de très gros blocs, le mur aval est constitué de dalles de forme allongée, entrecroisées. Sous le mur aval est dégagé un petit fossé d'une largeur de 50 cm environ qui traverse toute la zone. Il est rempli de nombreux charbons et de fragments de céramique. Enfin, la base des coupes CP10 et CP12 a été dégagée en tranchée et le mobilier découvert projeté dans les coupes.



Fig. 32 — PP11, zone 4, déc. 1. Vue de l'est des aménagements d'époque romaine avec murs, tranchées de fondation (à gauche) et canaux de chauffage (à droite, partie nord).



Fig. 33 — PP11, zone 4, déc. 9, vue de l'ouest. Empierrement limité à l'est par un alignement de blocs (bas); restes de l'alignement nord, dont la partie est est déjà démontée, et fosses de combustion en partie fouillées.



Fig. 34 — PP11, zone 4, déc. 11, vue de l'ouest. Le talus est composé de remblais à matrice loessique qui recouvrent les murs. Au nord, couche cendreuse et charbonneuse, probable zone de rejet des vidanges des foyers qui commencent à apparaître à l'extrémité nord de la zone et se développent dans la zone 5.



Fig. 35 — PP11, zone 4, déc. 13, vue de l'ouest. Murs délimitant des terrasses composés pierres entrecroisées ou de gros blocs. Au nord de la zone (à gauche), radier de pierres disposé sous la sole d'un grand foyer qui se poursuit en zone 5.

Zone 5

La zone 5 est un petit secteur d'environ 15 m² situé directement au nord de la zone 4, séparé de cette dernière par la coupe CP10. Elle est limitée à l'est et au nord par des murs d'époque romaine et un canal de chauffage la traverse en diagonale du nord-est au sud-ouest. Dans l'angle nord-est, un effondrement du terrain est perceptible sur toute la hauteur de la séquence fouillée, d'une profondeur d'environ 40 cm à son extrémité. La fouille de la zone comporte 25 décapages.

Dans la partie supérieure de la séquence, la zone apparaît à deux reprises divisée par des aménagements de construction dans un axe nord-sud, plus ou moins entre les mètres N et O. La limite apparaît dès le décapage 2 avec la présence d'une grande fosse en N / 16-17 et une couche très caillouteuse en N / 18-19 qui se distingue d'une surface beaucoup plus homogène à l'est. Au décapage 6, la division réapparaît sous la forme d'un alignement de blocs, déposés dans une rigole, qui marque l'extrémité d'une construction. Entre ces deux phases, plusieurs fosses de combustion sont aménagées au centre et dans la partie ouest de la zone. Dès le décapage 9 et dans les phases plus anciennes, le secteur est occupé par trois grands foyers circulaires superposés, composés d'un radier de pierres sur lequel est disposé une couche de sable / graviers et d'une chape d'argile qui forme la sole de la structure de combustion. Ces structures ont été soigneusement nettoyées à la fin de leur utilisation et aucun élément en place ne permet de déterminer leur fonction précise.



Fig. 36 — PP11, zone 5, déc. 8, vue de l'ouest. Zone d'effondrement à l'angle nord-est (en haut à gauche), structure de combustion (centre) et alignement de blocs recoupé par une fosse-foyer.



Fig. 37 — PP11, zone 5, déc. 10, Niveau supérieur du dernier grand foyer. Les fosse-foyers apparaissent un peu plus clairement, l'alignement de blocs a laissé place à une rigole.



Fig. 38 — PP11, zone 5, déc. 12, vue du nord. Radier de base du dernier grand foyer.



Fig. 39 — PP11, zone 5, déc. 17, vue du nord. Chape d'argile cuite du second foyer circulaire.



Fig. 40 — PP11, zone 5, déc. 23, vue du nord. Premier foyer circulaire en cours de dégagement avec apparition du radier sous la sole du foyer.

Zone 6

La zone 6 correspond au témoin situé entre les zones 1 et 4, sous le grand mur d'époque romaine. La fouille de cette petite bande de 6 m de longueur visait à confirmer des relations chronostratigraphiques et à compléter les informations sur les différentes structures situées à cheval entre les deux zones 1 et 4. La fouille a été menée assez rapidement et les niveaux de décapages significatifs ont été documentés.

ZONES	Surface m ²	Décapages	Sous-décapages
Tranchées	23	3 à 5	
Zone 1	27	21	6
Zone 2	22	14	1
Zone 3	20	10	0
Zone 4	40	18	12
Zone 5	15	25	1
Zone 6	5	11	2
TOTAL	152		

Fig. 41 — PP11. Tableau récapitulatif des surfaces fouillées et du nombre de décapages et de sous-décapages (décapages supplémentaires de surfaces réduites) par zone.

RÉPARTITION SPATIALE DES STRUCTURES

Malgré les nombreux décapages et les multiples stratigraphies, le site est particulièrement complexe et il n'est pas possible, sans une étude chronostratigraphique détaillée, de mettre en relation les unités de terrain observées dans les zones fouillées et celles relevées dans les stratigraphies. La vision du site doit donc se résumer à ce stade à une présentation générale de la distribution des structures dans l'espace fouillé et à une approche très succincte de la succession des événements.

Terrasses et vestiges de constructions

L'orientation des constructions est conditionnée par la morphologie générale du lieu. Afin de réduire les travaux de terrassement, les constructions ont été établies perpendiculairement à la ligne de plus forte pente, dans un axe de tendance est-ouest. L'orientation ne varie guère au cours du temps, de quelques degrés seulement. C'est le cas notamment pour les talus et murs de terrasses, les alignements de blocs et les sablières. Une première lecture de la répartition des trous de poteau ne permet pas de confirmer cette orientation mais ne la contredit pas.

Les terrasses sont peu marquées sur le site. Le faible pendage général et les multiples reconstructions n'en ont laissé que des traces discrètes. Leur largeur conservée ne dépasse pas un mètre. C'est seulement dans la partie basse de la fouille, où les niveaux sont plus horizontaux, que les parois orientées nord-sud sont reconnues. Seuls deux véritables murs de terrasses ont pu être mis en évidence à travers les zones 1 et 4.

Les sablières (carbonisées) n'ont été observées que dans la partie sud (amont) du site. Dans le centre et au nord, des alignements de blocs marquent les limites des constructions ou des parois internes. Les différents types de bâtiments semblent adaptés ici à la topographie ou à leur fonction.

Structures de combustion

Les structures de combustions ont également une répartition spatiale particulière. Dans la partie amont du site, parallèlement à la présence de sablières, on note une accumulation de petits foyers en cuvette à usage probablement domestique. Au centre notamment, et un peu au nord également, on trouve

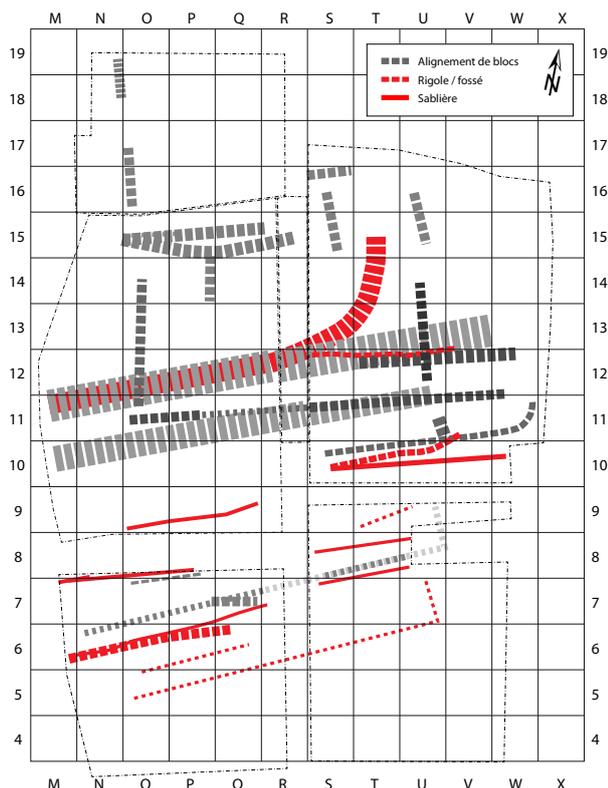


Fig. 42 — PP11. Plan schématique des vestiges de constructions.

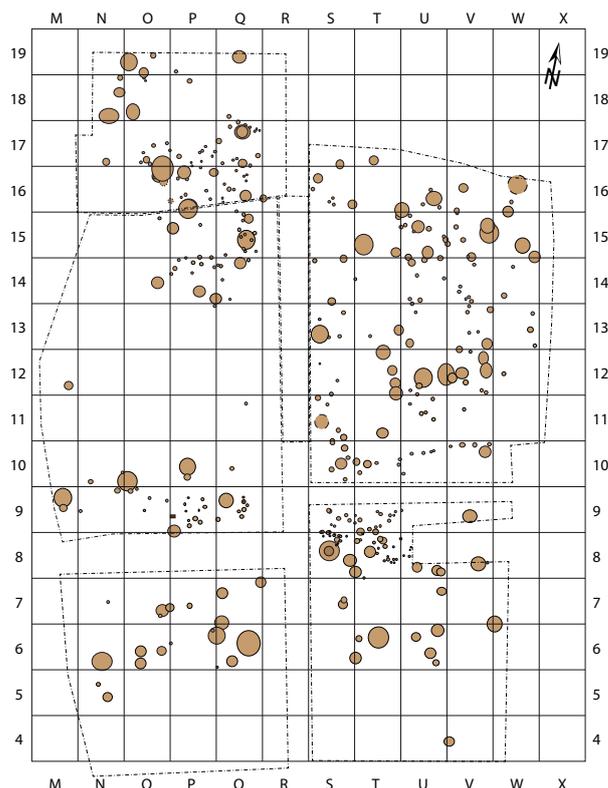


Fig. 43 — PP11. Plan de répartition des trous de poteau et trous de piquet.

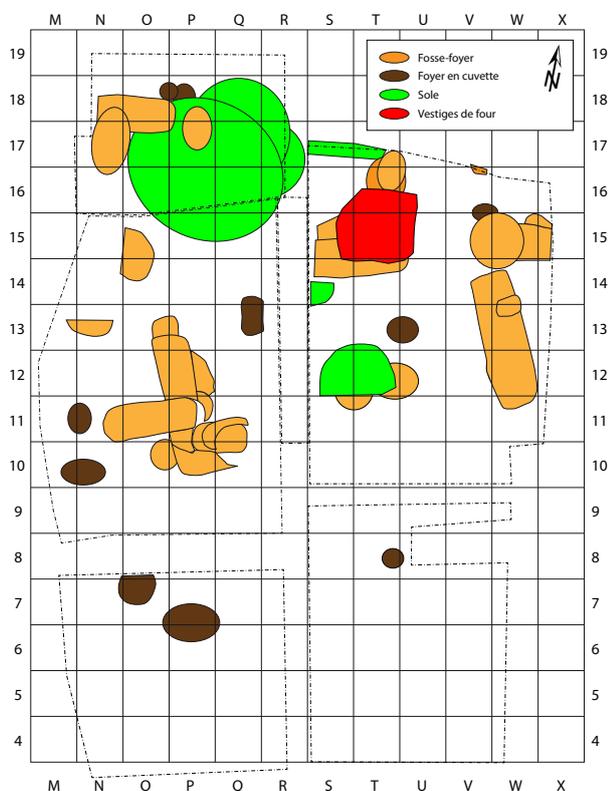


Fig. 44 — PP11. Plan de répartition des structures de combustion.

une série de grandes fosses-foyers disposées selon les mêmes axes que les constructions. Au nord, dans la zone 5, mais s'étendant vraisemblablement aussi au nord de la zone 1, sont aménagés de grands foyers à plat sur des radiers de pierre, sables gravillonneux et soles d'argile qui indiquent un autre type d'activité. Au cours du temps, on note une évolution des types de structures de combustion qui ne semble pas uniquement liée au type d'activité. Les fosses-foyers sont de plus petites dimensions dans les phases les plus anciennes, de forme plutôt circulaire. Ce n'est que plus tard qu'apparaissent les grandes fosses allongées et elles sont absentes des décapages supérieurs. Enfin, dans les phases supérieures, les vestiges d'un four ont été découverts au nord-ouest de la zone 1. Il semble que ces éléments correspondent plutôt à un dépôt secondaire et non pas à une structure en place : fragments de sole, de sole perforée et de tuyères, avec quelques fragments de céramique. Beaucoup d'éléments en argile cuite sont vitrifiés.



Fig. 45 — PP11. Vue de la fosse de combustion UT1003 en cours de fouille. Les bords de la fosse sont partiellement rubéfiés. Sur une grosse couche de brandons sont déposées des pierres qui présentent de traces de feu. La structure est finalement comblée, ici partiellement avec des déchets carnés.

Fig. 46 — PP11. Vue de détail des vestiges du four avec restes de céramique (en haut), fragments de sole, fragments de sole perforée et argile vitrifiée (en bas à gauche).

Fosses, cuvettes et tombes

Les fosses et cuvettes n'ont pas fait l'objet d'étude particulière. On peut relever toutefois qu'il ne s'agit pas de fosses de rejet car elles contiennent généralement peu de mobilier. Les grandes fosses-foyers allongées ont par contre été utilisées pour rassembler les déchets carnés surtout (cf. fig. 45) et parfois de nombreux fragments de céramique. Trois fosses ont été aménagées pour accueillir des jeunes enfants décédés. Deux ne contiennent que quelques os prélevés en vrac, la troisième est complète, avec un sujet inhumé en décubitus dorsal. Une fosse contenait un squelette complet d'un jeune capriné.



Fig. 47 — PP11. Vue de la tombe 3, UT964, inhumation de bébé, tête à l'est, zone 2. Distance entre les punaises rouges = 40 cm.



Fig. 48 — PP11. Fosse UT1104, avec squelette de capriné, tête au sud, zone 2.

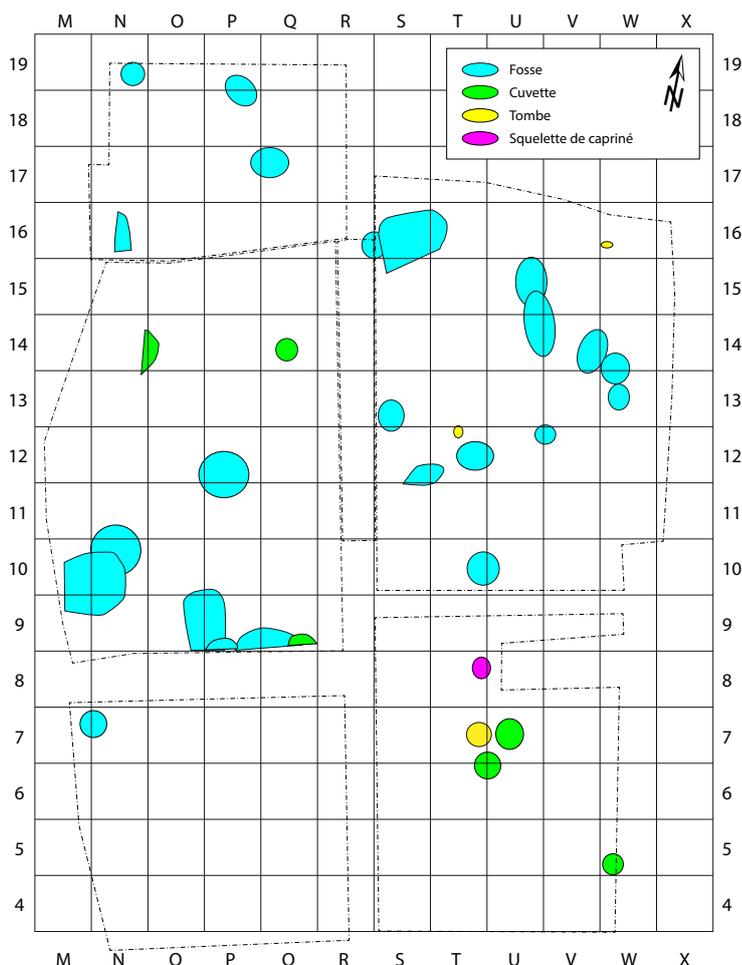


Fig. 48 — PP11. Plan de répartition des cuvettes et fosses.

LE MOBILIER

Le site du parking de l'ancien pénitencier est particulièrement riche en mobilier archéologique. Plus de 54'000 objets ont été inventoriés sur une surface de quelque 150 m². Les fragments de céramique sont les vestiges les plus nombreux. Si la grande majorité des fragments se rapportent à de la céramique grossière, on peut estimer à environ 5 % la part de la céramique fine. On notera également la présence de quelques rares tessons présentant des décors peints ou graphités et d'une vingtaine de fusaïoles en terre cuite. Les vestiges fauniques sont presque aussi nombreux que la céramique. Par contre, le métal est relativement rare. Peu d'objets ont pu être reconnus à la fouille, sinon quelques pièces de monnaie, des fragments de fibules, des épingles et une situle. Le reste des éléments inventoriés comporte quelques pièces lithiques, 2 pointes de flèche en silex, des meules, molettes, percuteurs, aiguisoirs et une hache en pierre polie ainsi que plus de 2000 fragments d'argile cuite, fragments de paroi, de sole, de tuyère et de pesons.

Le mobilier a été entièrement lavé. Les fragments de céramique et le mobilier lithique ont été marqués. La faune a été rangée dans l'ordre des numéros d'inventaire. Le mobilier métallique, en dehors des monnaies déposées à l'archéologie cantonale, est conservé dans des congélateurs en attente de traitement de restauration / conservation. Seule la situle a été restaurée.

Le niveau le plus ancien, fouillé sur quelques m² au pied des coupes de la zone 4, a livré dans un foyer la moitié d'une grande jarre à décor de cordons digités attribuée au Bronze moyen. Dans la succession de phases fouillées sur l'ensemble du site, le mobilier est attribué au Bronze final et au Hallstatt, le manque de références actuelles précises sur ces périodes dans la région ne permettant pas d'affiner pour l'instant les datations. Dans les niveaux supérieurs, et particulièrement dans les couches remaniées par les constructions d'époque romaine, nous n'avons reconnu que très peu de vestiges attribuables au

Second âge du Fer (fragment de fibule de type Certosa, 2 monnaies et quelques tessons de céramique de type "indigène"). Il semble donc que l'habitat de l'époque de La Tène, non reconnu jusqu'à présent dans la région sédunoise, soit localisé dans un autre lieu.

ZONES	céramique	faune	métal	lithique
1	7724	9610	39	70
2	1567	1736	8	7
3	775	622	4	1
4	9410	9543	29	37
5	4103	2371	10	26
6	1128	745	0	6
tranchées	666	338	1	0
coupes	520	255	4	1
TOTAL	25893	25221	95	148

Fig. 49 — PP11. Tableau de décompte des vestiges mobilier par zone. Les fragments d'argile cuite n'ont pas été entièrement comptés.



Fig. 50 — PP11. Ecuille à corps tronconique rectiligne, lignes en zigzag, hachurées sur le biseau interne, simples sur le bas intérieur, avec incrustations blanches, zone 3, phase ancienne. Diam. max. 25 cm, H. 10 cm. Hallstatt A/B1.

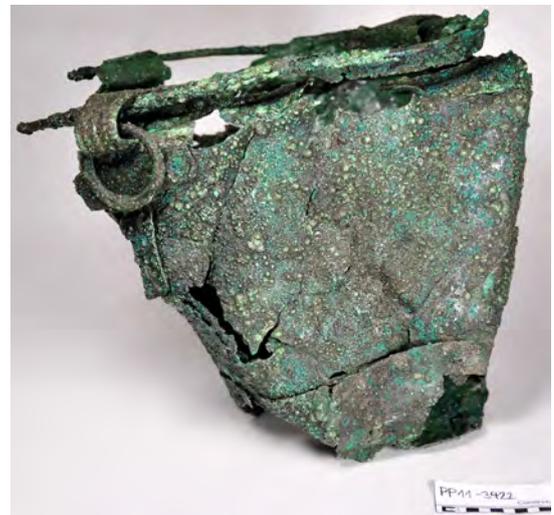


Fig. 51 — PP11. Situle, type Kurd, zone 4, phases intermédiaires. La minéralisation du métal et la finesse de la tôle ne permettent pas de reconstituer la forme originale. Premier âge du Fer.



Fig. 52 — PP11. Fusaiöles en terre cuite. Echelle : 10 cm

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Les fouilles menées au parking de l'ancien pénitencier ont une importance majeure dans la connaissance des habitats de l'âge du Bronze final et du Premier âge du Fer en Valais central. En dehors de la petite séquence analysée dans les caves du Théâtre de Valère en 1993-1994, c'est le premier site qui livre des structures permettant une véritable étude de l'habitat. Les sites de comparaison valaisans sont d'ailleurs peu nombreux et situés à longue distance de Sion, soit Gamsen et Visperterminen pour le Haut-Valais et Sembrancher dans le Bas-Valais.

Malgré la taille relativement réduite de la surface documentée, une première esquisse de la répartition des structures domestiques tend à montrer que la plus grande partie fouillée du site correspond vraisemblablement à des ateliers, quelques bâtiments d'habitation sur sablières basses ayant pu exister tout au sud, à l'amont. La présence de nombreuses fusaïoles et de pesons d'argile dans la partie centrale atteste du travail de tisserand. Les grands foyers, les fosses de combustion et les restes de four parlent également en faveur d'artisanat, bien que leur fonction exacte ne soit pas encore établie. Comme nous l'avons entrevu dans les fouilles de la place Maurice Zermatten, le site s'étend vraisemblablement en direction de l'est, sous la place et sous les vergers situés dans l'ensellement entre les collines de Valère et Tourbillon. Le lien avec les découvertes du Théâtre de Valère est plus énigmatique. On peut toutefois s'étonner de la présence d'un grand site d'habitat à cet endroit, l'approvisionnement en eau ayant dû poser de gros problèmes d'acheminement.

L'importance du site ne se résume de loin pas à la rareté des vestiges de cette période dans le centre du canton. La grande succession de couches et de phases ainsi que le riche mobilier notamment céramique découvert, dans un état de conservation remarquable pour un site terrestre, vont certainement permettre d'analyser l'évolution de la poterie domestique entre le Bronze final et le Hallstatt.

Au niveau régional, on relèvera aussi la contemporanéité de cet habitat avec les riches tombes découvertes à la rue de Lausanne et à Platta, dans la nécropole de Don Bosco. La fin de l'occupation du site du parking du pénitencier correspond également au déplacement des nécropoles au début de la période de La Tène. L'habitat et les nécropoles attestent donc d'une période tout à fait particulière et florissante de l'occupation humaine en Valais central.